

ANNEXE 4 : FLUX D'ÉCHANGES SI

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	PRINCIPES GENERAUX	5
	Format de fichier	5
	Version protocolaire	5
	Modalité d'échanges de fichier	6
	Nombre de commandes par fichier	6
1.2	FLUX	6
	Flux IPE	6
	Flux CPN	6
	Flux Commande PM	7
	Flux Commande accès fibre FTTH	7
	Flux de modification d'accès fibre	9
2	FLUX IPE	9
2.0	MODE COFINANCEMENT	9
	Périmètre	9
	Fréquence	9
	Destinataires	9
	Mise à disposition	9
	Règles 10	
	Données	10
	Matrice de correspondance MotifBlocage -> ChampReserve2	13
	Matrice de correspondance RefusTiers -> ChampReserve6	16
2.1	DELTA IPE	18
	Périmètre	18
	Fréquence	18
	Destinataires	18
	Mise à disposition	18
	Règles 18	
	Données	18
2.2	CPN	19
2.3	DELTA CPN	19
2.4	HISTO CPN	19
2.5	COMMANDE PB	19
3	COMMANDE PM	19
3.1	MODE COFINANCEMENT	20
	Commande d'information PM	20
	AR CMD	21
	Flux de MAD	22
	AR de MAD	27
	Notification d'intervention prévisionnelle	28
	CR d'information syndic	29
	Notification d'adduction	30
	CR de notification d'adduction	31

3.2	MODE UNITAIRE / LOCATIF	32
	Commande PM	32
	AR CMD	34
	CR CMD (MAD)	35
	AR de CR CMD	40
	Rejet de CR CMD	41
	Notification d'intervention prévisionnelle	42
	CR d'information syndic	43
	Notification d'adduction	44
	CR de notification d'adduction	45
	Annulation de commande	46
	CR d'annulation de commande	47
	Commande d'extension de U au PM	47
	AR de commande d'extension de U au PM	48
	CR de commande d'extension de U au PM	49
4	COMMANDE D'ACCES FIBRE FTTH	50
4.1	MODE OI	51
	Interrogation des créneaux de rendez-vous disponibles	51
	Réservation d'un créneau de rendez-vous	52
	Autres événements pour la gestion des rendez-vous	53
	CMD ACCES	53
	AR CMD ACCES	60
	CR CMD ACCES	61
	Notification de raccordement KO	70
	Notification de reprovisionnement	71
	CR de MAD Ligne	80
	Notification de raccordement KO par l'OC	85
	AR d'échec de Racco	87
	CR MES88	
	CMD ANNULATION	90
	CR CMD ANNULATION	92
	Mess_OI_Cmd_Acces	94
	Mess_OC_Cmd_Acces	96
	Notif écrasement	98
	Notif reprise	99
	Alerte Accès Sensible	100
	Confirmation Accès Sensible	101
4.2	MODE STOC	102
	CMD ACCES	103
	AR CMD ACCES	109
	CR CMD ACCES	112
	CMD STOC	121
	CR STOC	123
	Notification de reprovisionnement	128
	CR de MAD Ligne	137
	Notification de raccordement KO	142
	AR d'échec de Racco	144
	CR MES146	
	CMD ANNULATION	148
	CR CMD ANNULATION	150
	Mess_OI_Cmd_Acces	152
	Mess_OC_Cmd_Acces	153
	Notif écrasement	155
	Notif reprise	156
	Alerte Accès Sensible	157

Confirmation Accès Sensible	158
<u>5</u> <u>COMMANDE D'ACCES FIBRE FTTE PASSIF</u>	<u>160</u>
CMD ACCES	160
AR CMD ACCES	169
RDV CMD ACCES	170
CR VT CMD ACCES	173
CR de MAD Ligne	177
<u>6</u> <u>CRI ASYNCHRONE</u>	<u>182</u>
<u>6.1</u> <u>GENERALITES SUR L'API</u>	<u>186</u>
Cinématique	187
Architecture	187
Protocoles et sécurité	187
<u>6.2</u> <u>DESCRIPTION DES METHODES</u>	<u>188</u>
Méthode getPhotosByAccess	188
Méthode getPhotosByOrder	190
Méthode getPhotosByIntervention	190
Méthode getPhotosByRefIntervDO	190
Requête	191
Réponse	191
Méthode Get Photo	191
Description des objets de type complexe	191
GeoPositionCoords	191
<u>6.3</u> <u>LISTE DES RETOURS</u>	<u>192</u>
Retour http pour les méthodes de récupérations des métas	192
Retour http pour les méthodes de récupérations des photos	192
Cadrage des photos	193
<u>7</u> <u>MODIFICATION D'ACCES FIBRE</u>	<u>193</u>
CMD_ACCES_MODIF	194
AR CMD MODIF_ACCES	195
CR CMD ACCES	195
<u>8</u> <u>FLUX SAV</u>	<u>197</u>
<u>9</u> <u>WEBSERVICE DE GESTION DES TRAVAUX PLANIFIES ET DES DERANGEMENTS COLLECTIFS FTTH (TP/DERCO)</u>	<u>198</u>
<u>10</u> <u>NOTIFICATION DE REPROV SAV</u>	<u>199</u>
<u>11</u> <u>WS PLAN DE CHARGE</u>	<u>199</u>

1 Préambule

Cette annexe décrit les règles génériques sur le processus de mise à disposition et raccordement de PM, de commande d'accès fibre et de raccordement client, par les opérateurs FTTH ou FTTE tiers ayant qualité d'Opérateur Commercial (ou ci-après « OC ») auprès de SFR.

Pour échanger avec SFR, tout opérateur FTTH ou FTTE doit se conformer à l'utilisation des flux en vigueur, en respectant strictement les formats, nommage et conditions décrits au sein du présent document.

Pour pouvoir utiliser le flux de commande spécifique aux lignes FTTE l'opérateur commercial doit impérativement, au préalable, souscrire à l'avenant complémentaire au Contrat d'accès aux lignes FTTE qui définit les conditions particulières du Service FTTE passif.

1.1 Principes généraux

Format de fichier

Les fichiers sont émis au format *.CSV, norme UTF-8 en respectant les règles suivantes :

- ils comportent de façon obligatoire un entête contenant le nom des champs utilisés
- l'entête et les données respectent l'ordre des champs tels que définis
- les données contenues dans les fichiers respectent les formats définis
- les caractères spéciaux (inclus accents) sont proscrits, tant au niveau des données que des entêtes et nommages de fichiers.

Version protocolaire

Le **protocole** en vigueur régissant les échanges liés au **déploiement** et la disposition de points de mutualisation est le **V3.3**.

Le **protocole** en vigueur régissant les échanges liés à la commande et la réalisation de l'**accès** d'un client **FTTH** est le **2.0** en mode « **STOC** ».

Le **protocole** en vigueur régissant les échanges liés à la commande et la réalisation de l'**accès** d'un client **FTTE** est le **2.0** en mode « **E_OI_OI** ».

Le **protocole** de commande FTTH ci-dessus est complété par le protocole de **modification d'accès** fibre **V1.0** et le **protocole CRI** (Compte Rendu d'Intervention) **asynchrone V2.0..**

Le **protocole** régissant les échanges **SAV** est le **V3.0**, hormis durant la période d'instanciation d'un nouveau signataire de l'offre d'accès SFR.

Le **protocole** régissant la **gestion des travaux planifiés et des dérangements collectifs FTTH** est la version **2.9**.

Ces protocoles sont ceux définis par le groupe Interop'Fibre.

#	Protocole	Version
1	Le protocole en vigueur régissant les échanges liés au déploiement et la disposition de points de mutualisation.	3.3
2	Le protocole en vigueur régissant les échanges liés à la commande et la réalisation de l'accès d'un client FTTH en mode « STOC ».	2.0
3	Le protocole en vigueur régissant les échanges liés à la commande et la réalisation de l'accès d'un client FTTE en mode « E_OI_OI ».	2.0
4	Le protocole de modification d'accès fibre.	1.0

5	Le protocole CRI (Compte Rendu d'Intervention) asynchrone.	2.0
6	Le protocole régissant les échanges SAV.	3.0
7	Le protocole régissant la gestion des travaux planifiés et des dérangements collectifs FTTH.	2.9

Modalité d'échanges de fichier

Les échanges se font par FTP à la condition que les prérequis d'établissement de flux aient été réunies. A cet effet, il convient que l'opérateur commercial signe le contrat de conformité aux exigences de sécurité pour l'accès réciproque au réseau interne de SFR et de l'OC pour les échanges de Flux en mode machine à machine (ou M2M).

Le service d'éligibilité structure Maia, ainsi que le service de prise de rendez-vous de raccordement E-RDV, sont mis à disposition sous la forme de WebServices. L'utilisation de chacun de ces services est régie par un contrat spécifique, complémentaire au Contrat d'accès

Nombre de commandes par fichier

Pour la partie « Commande PM » :

- A un fichier correspond une et une seule commande
- Les fichiers contenant plus d'une instance de commande seront rejetés par le SI SFR

Pour la partie « Commande d'accès fibre » :

- A un fichier correspond de 1 à N commandes

1.2 Flux

Les SI SFR autorisent :

- deux modes de commande PM : cofinancement et unitaire (locatif),

Flux IPE

Le premier flux est la publication par SFR du fichier d'informations préalables enrichies (nommé « IPE » par la suite).

Flux CPN

Sans objet.

Flux Commande PM

Dans le cadre de la procédure de cofinancement, le flux de commande de PM se déroule selon les principes génériques suivants :

- publication par SFR des notifications de mise à disposition des PM (nommés « CR MAD » par la suite)
- gestion de l'adduction par l'OC
- publication par SFR de CR MAJ PM si évolution de la zone arrière du PM

Dans le cadre de la commande unitaire de PM, hors cofinancement, le flux de commande de PM nominal se déroule selon les principes suivants :

- commande par l'OC des PM en mode unitaire
- publication par SFR de CR MAD PM
- gestion de l'adduction par l'OC
- publication par SFR de CR MAJ PM si évolution de la zone arrière du PM

Flux Commande accès fibre FTTH

Dans le cadre de la commande de fibres, le flux de commande d'accès FTTH se déroule selon les principes suivants :

- a. En mode sous-traitance du raccordement client final à l'opérateur commercial (MODE STOC)
 - Envoi par l'OC d'une commande d'accès à une ligne FTTH
 - Envoi par SFR d'un accusé de réception de commande validant la conformité de la commande et sa prise en compte.
 - Attribution d'une ligne FTTH par SFR et livraison des informations techniques de la ligne, contenant notamment la route optique
 - Envoi par SFR d'une commande de la réalisation du raccordement palier par l'OC (nommée CMD STOC par la suite)
 - Raccordement palier par l'OC
 - Envoi par l'OC d'un compte rendu de raccordement palier (nommé CR STOC par la suite)
 - Envoi par SFR d'une notification de la mise à disposition de la ligne à l'OC (nommé CR MAD par la suite)
 - Envoi par l'OC d'une notification de mise en service client

b. En mode réalisation du raccordement client final par SFR (MODE OI)

- Demande de créneau de Rendez-vous via le service « E-RDV » mis à disposition par SFR
- Réservation d'un créneau de Rendez-vous via le service « E-RDV »
- Envoi par l'OC d'une commande d'accès à une ligne FTTH
- Envoi par SFR d'un accusé de réception de commande validant la conformité de la commande et sa prise en compte.
- Attribution d'une ligne FTTH par SFR et livraison des informations techniques de la ligne, contenant notamment la route optique
- Raccordement palier du client final par SFR.
- Envoi éventuel par SFR d'une notification d'échec de raccordement
- Envoi par SFR d'une notification de la mise à disposition de la ligne à l'OC (nommé CR MAD par la suite)
- Envoi éventuel d'une notification de raccordement KO par l'OC.
- Envoi par l'OC d'une notification de mise en service client

Flux Commande accès fibre FTTE¹

Dans le cadre de la commande de fibres, le flux de commande d'accès FTTE se déroule en mode réalisation du raccordement client final par SFR et prise de RDV avec le client par SFR (MODE E_OI_OI) selon les principes suivants :

- La commande, envoyée par l'Opérateur Commercial à l'Opérateur d'Immeuble.
- L'accusé de réception de la commande. L'accusé réception vaut acceptation de la faisabilité de la commande hors problèmes détectés sur site.
- La prise de RDV pour la visite technique (VT) sur le site du raccordement par échange de flux de notification de RDV (RDV_Cmd_Acces).
- Le compte rendu de la VT avec un document indiquant les éventuels travaux à réaliser en zone privée.
- La prise de RDV pour la MAD par échange de flux de notification de rendez-vous (RDV_Cmd_Acces).
- Le compte-rendu de mise à disposition (CR MAD) de la ligne FTTE (transmis par l'opérateur d'immeuble à l'opérateur commercial) formalise que le raccordement entre le PBO et la prise du client a bien été réalisé. Le CR de mise à disposition de la ligne FTTE (CR MAD) est le jalon qui donne droit à l'ouverture du service SAV.

¹ Pour bénéficier de ce flux de commande FTTE l'opérateur commercial doit, au préalable, avoir signé l'avenant complémentaire au Contrat d'accès aux lignes FTTH qui comporte les conditions particulières du Service FTTE passif.

Flux de modification d'accès fibre

Dans le cadre de la modification d'un accès, la modification d'option d'un accès concerne le service fourni sur l'accès par l'opérateur d'infrastructure. Elle ne doit pas donner lieu à une intervention entre le PM et la PTO et ne nécessite donc ni intervention par l'OC en mode STOC, ni appel par l'OC à la hotline de l'OI, ni utilisation du service e-mutation mis à disposition par l'OI.

SFR propose uniquement l'ajout ou la suppression de l'option GTR 10H sur une ligne FTTH active.

- Envoi par l'OC d'une commande de modification d'option d'accès
- Envoi par SFR d'un accusé de réception de commande validant la conformité de la commande de modification d'accès et sa prise en compte.
- Envoi par SFR d'un Compte-rendu de mise à disposition de modification de caractéristique d'accès.

2 FLUX IPE

2.0 MODE COFINANCEMENT

Périmètre

Les données concernent les immeubles collectifs pour lesquels SFR a signé une convention avec le gestionnaire d'immeuble, les bâtiments individuels (ou pavillons) en cours de déploiement, ainsi que les adresses cibles (immeubles non encore signés par SFR mais identifiés dans la zone arrière du PM considéré). Chaque publication contient l'ensemble des données à jour à la date de publication.

Fréquence

Les IPE sont publiées par SFR, selon un rythme quotidien.

Destinataires

Tout opérateur FTTH ayant souscrit à l'offre de référence SFR d'accès aux immeubles FTTH sera destinataire des IPE du parc d'immeubles SFR auquel il a droit.

Mise à disposition

Chaque opérateur commercial sera responsable de la récupération des données mises à disposition par SFR.

Règles

L'IPE s'articule autour de la donnée ID immeuble. Il apparaît dans le champ « IdentifiantImmeuble ».

Données

Nomenclature des fichiers pour le parc SFR en ZTD :

refInterne1_refInterne2_CodeOI_PM_IPEZTD_V33_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères max	O
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	O
CodePostalImmeuble	Numérique - 5 caractères	O
CommuneImmeuble	Alphanumérique	O
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique	F
NomVoieImmeuble	Alphanumérique	C
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieImmeuble	Valeurs possibles : [A - Z]	F
BatimentImmeuble	Alphanumérique	F
NombreLogementsAdresseIPE	Numérique - 5 caractères	O
EtatImmeuble	CIBLE/RACCORDABLE DEMANDE /RAD EN COURS DE DEPLOIEMENT/ SIGNE/ EN COURS DE DEPLOIEMENT/ DEPLOYE/ABANDONNE	O
DateSignatureConvention	Numérique au format AAAAMMJJ	C
GestionnaireImmeuble	Alphanumérique	C
CodePostalGestionnaire	Numérique - 5 caractères	C
CommuneGestionnaire	Alphanumérique	C
TypeVoieGestionnaire	Alphanumérique	F
NomVoieGestionnaire	Alphanumérique	C
NumeroVoieGestionnaire	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieGestionnaire	Valeurs possibles : [A - Z]	F
CodeAdresseGestionnaire	Alphanumérique - 10 caractères	F
SiretGestionnaire	Alphanumérique	F
DateCablageAdresse	Numérique au format AAAAMMJJ	C
DateDerniereModification	Numérique au format AAAAMMJJHHMM	O
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères max	O
EtatPM	PLANIFIE/EN COURS DE DEPLOIEMENT/DEPLOYE/ABANDONNE	C
DateInstallationPM	Numérique au format AAAAMMJJ	C
TypeEmplacementPM	Alphanumérique	O
CommentairePM	Alphanumérique	F
CapaciteMaxPM	Numérique	C
CodeVoieRivoliPM	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseePM	Alphanumérique - 5 caractères	C
CodePostalPM	Numérique - 5 caractères	C

CommunePM	Alphanumérique	C
CodeAdressePM	Alphanumérique	F
TypeVoiePM	Alphanumérique	F
NomVoiePM	Alphanumérique	C
NumeroVoiePM	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoiePM	Valeurs possibles :[A - Z]	F
BatimentPM	Alphanumérique	F
TypeIngenierie	Alphanumérique	C
FibreDedieeLibre	O/N	F
NombreLogementsPM	Numérique - 5 caractères	C
NombreColonnesMontantesPM	Numérique - 5 caractères	F
DateMiseEnServiceCommercialePM	Numérique au format AAAAMMJJ	C
ReferenceConsultationNative	Alphanumérique	F
NombrePMTechniques	Numérique	O
TypeImmeuble	PAVILLON/IMMEUBLE	O
TypeProjectionGeographique	RGF93 / WGS84 / RGFG95 / RGR92 / RGM 04 / RGSPM 06 / RGNC91	O
CoordonneePMX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
CoordonneePMY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
CoordonneeImmeubleX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
CoordonneeImmeubleY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
EmplacementActifDisponible	O/N	O
QualiteAdressePM	PRECISE/APPROXIMATIVE	O
DatePremiereMADPM	Numérique au format AAAAMMJJ	C
AccordGestionnaireImmeubleNecessaire	O/N	O
TypeZone	Numérique	O
DateMiseEnServiceCommercialeImmeuble	Numérique - format AAAAMMJJ	C
ImmeubleNeuf	O/N	F
DatePrevLivraisonImmeubleNeuf	Numérique - format AAAAMMJJ	F
BrassagePMOI	O/N	F
ReferenceConsultation	Alphanumérique - 50 caractères	C
CodeHexacleVoie	Alphanumérique	F
CodeBAN	Alphanumérique	F
NombreLogementsProfessionnelsAdresse	Numérique - 5 caractères	F
ChampReserve2	Sous-motif de gel si le champ MotifBlocage est rempli	F
RaccordementLong	O/N	C
DateDebutAcceptationCmdAcces	AAAAMMJJ	C
DateDebutFournitureCRCmdAcces	AAAAMMJJ	C
CodeOI	Alphanumérique - 2 caractères	O
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères max	C
ReferenceLienPMPRDM	Alphanumérique - 50 caractères max	C

LongueurLigneImmeuble	Numérique, décimale séparée par un point	C
ReferencePBO	Alphanumérique	O
DateMADPBO	Alphanumérique composé d'une ou plusieurs dates au format AAAAMMJJ pouvant être séparé par des	C
NombrelogementsPBO	Alphanumérique (valeurs numériques entières séparées éventuellement par un pipe)	C
NombreLogementsMadPM	Numérique - 5 caractères	C
EtatZAPM	CIBLE POTENTIELLE PROGRAMMEE	C
DateZAPMCible	AAAAMMJJ	C
SusceptibleRaccordableDemande	O/N	O
TypePBO	IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINTECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/AERIEN POTEAU RIP / INDETERMINE	C
TypeRaccoPBPTO	IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ AERIEN RIP/ INDETERMINE	C
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F
SupportInfraFTE	SANS OBJET PB MUTUALISE PB SPECIFIQUE PB MUTUALISE ET PB SPECIFIQUE	F
EtatImmeublePBSpecifique	PLANIFIE DEPLOYABLE DEPLOYABLE LONG EN COURS DE DEPLOIEMENT DEPLOYE	C
BlocageEligibilite	O/N	C
MotifBlocage	PROBLEME D ADDUCTION EN PARTIE PRIVATIVE/ PROBLEME D ACCES/ PROBLEME PASSAGE EN PARTIE PRIVATIVE/ RECLAMATION SUR TRAVAUX/ AUTORISATION NECESSAIRE POUR PASSAGE EN APPARENT/ DTA ABSENT/ AUTORISATION NECESSAIRE POUR POSE DE GOULOTTES/ PROBLEME D ADDUCTION EN PARTIE PUBLIQUE/ ATTENTE DESATURATION/ PROBLEME D APPUI AERIEN ORANGE/ PROBLEME D APPUI AERIEN ENEDIS/ PROBLEME DE PASSAGE EN FACADE/ INCOHERENCE SI/ REAMENAGEMENT DE RESEAU/ MUTUALISATION AU PMI IMPOSSIBLE/ DEGRADATION/ ETUDES ET TRAVAUX A REPREDRE/ PAVILLON TRANSFORME EN IMMEUBLE/ CESSION RESEAU/ ENFOUISSEMENT DES RESEAUX/ DEVOIEMENT DE RESEAU/ AUTRE	C
DatePrevisionnelleDeDeblocage	AAAAMMJJ	F
DateDebutBlocageEligibilite	AAAAMMJJ	C
SourceCodeRivoli	SETIAR/FANTOIR	C
PrecedentCodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F
PrecedentLibelleCommuneImmeuble	Alphanumérique	F

AncienCodeRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
PreequipeDTIO	O/N/vide	F
SansCuivre	O/N/vide	F
RefusTiers	GC PRIVE/ COLLECTIVITE/SYNDIC / CONVENTIONNEMENT PRIVE/ TEMPORAIRE/ AUTRE	F
LongueurPBO-PTO	Numérique entier	C
MethodeEstimation	VOL OISEAU/ BASE GC EXISTANT	C
ChampReserve3	Alphanumerique	F
RADTarificationSpecifique	O/N	O
ChampReserve5	Alphanumerique	F
ChampReserve6	Sous-motif de refus tiers si le champ RefusTiers est rempli	F
ChampReserve7	Alphanumerique	F
ChampReserve8	Alphanumerique	F

Légende :

- P = mise à jour possible
- Champ vide = interdit
- O = obligatoire à minima à cette étape-là
- F = facultatif
- C = conditionnel ; se référer le cas échéant à la colonne « Remarques » du protocole pour complément d'informations

Matrice de correspondance MotifBlocage -> ChampReserve2

Ci-dessous la matrice de correspondance entre la valeur du champ « MotifBlocage » et la liste des valeurs autorisées pour le champ « ChampReserve2 » :

MotifBlocage	ETUDES ET TRAVAUX A REPENDRE	REAMENAGEMENT DE RESEAU	DEGRADATION	ATTENTE DESATURATION	AUTRE	PROBLEME D ADDUCTION EN PARTIE PUBLIQUE	DTA ABSENT	PROBLEME D ACCES	INCOHERENCE SI	RECLAMATION SUR TRAVAU X	PROBLEME PASSAGE EN PARTIE PRIVATIVE
ChampReserve2	AUDIT PM KO	DEVOIEMENT	INCIDENT MAJEUR : intempéries,...	DENSIFICATION / EXTENSION	RESEAU HISTORIQUE AI - DEMANDE DE PAR	PROBLEME D ADDUCTION EN PARTIE PUBLIQUE	DTA ABSENT	PBO INACCESSIBLE	INCOHERENCE REFERENTIEL	RECLAMATION SUR TRAVAU X	REFUS DE PASSAGE EN DOMAINE PRIVE
	DEMANDE DE PAR / ATTENTE DE PAR	ENFOUISSEMENT	REMISE EN CONFORMITE RESEAU	DESATURATION PBO	RESEAU HISTORIQUE AI - PBO NON CONFORME	ATTENTE REALISATION ELAGAGE		REFUS ABF	INCOHERENCE ELIGIBILITE ADRESSE ENTRE IPE ET OAPC	ABSENCE REPONSE MAIRIE	PASSAGE CHEZ PRIVE EN ATTENTE VALIDATION
	ATTENTE REALISATI	PLAN DE REPRISE PM	REPARATION INFRAS	SATURATION RESEAU	RESEAU HISTORIQUE AI	ATTENTE VALIDATION ABF		PBO INTROUVABLE	PROBLEMATIQUES SI		PRE RACCORDEMENT

	ON INFRA PRIVEE				- PBO NON POSE						EN COURS
	DOE NON RECU OU INVALIDE (absence envoi du bureau d'études ou dossier erroné)	ABSENCE D'INFRASTRUCTURE	DESAMIANTE		RESEAU HISTORIQUE AI - SATURATION RESEAU	CREATION DE SOUTERRAIN ATTENTE VALIDATION		PROBLEME SYNDIC	MIGRATION RESEAUX (ALIGNEMENT SI)		ABSENCE DE PRE FIBRAGE - IMMEUBLE NEUF
	DTI DOE NON RECU OU INVALIDE	INFRASTRUCTURE INACCESSIBLE				GC A REPARER D3/D2		ACCES DANGEREUX	INCOHERENCE SI/TERRAIN		
	PAVILLON TRANSFORME EN IMMEUBLE	PROBLEME DE GC EN ZONE PUBLIQUE				PROBLEME GC EXISTANT REFUS TIERS					
	PBO NON CONFORME	PROBLEME DE GC EN ZONE PRIVATIVE									
	PBO NON POSE	OPERATIONS VDR									
	POSE DE BOITE ETAGE	BLOCAGE EN PARTIE PUBLIQUE									
	REALIGNEMENT A FAIRE CAUSE TRAVAUX (réalignement à faire dans le référentiel à cause des travaux)	BLOCAGE EN PARTIE PRIVATIVE									
	REINGENIERIE ETUDES ET TRAVAUX	TRAVAUX D'AMENAGEMENT PUBLIC									
	ROUTE OPTIQUE MANQUANTE	TRAVAUX D'AMENAGEMENT PRIVE									
	TRAVAUX COLONNES MONTANTES NON REALISES	MIGRATION DE RESEAU OU CESSION DE RESEAU OI									
	TRAVAUX COLONNES MONTANTES NON REALISES - IMMEUBLE NEUF	MIGRATION DE RESEAU OU CESSION DE RESEAU TIERS									
	TRAVAUX REALIGNEMENTS A FAIRE (travaux terrain à faire pour permettre	REFUS DE TRAVAUX MAIRIE									

	le réaligne ment dans le référentiel)										
	INCOMPLE TUDE DE DEPLOIEM ENT										
	MIGRATIO N RESEAUX (PROBLEM ES MODELISA TION OU INCOMPLE TUDE)										
	DOCUMEN TATION PROJET INCOMPLE TE										
	D1 ABSENTE (manque d'un tronçon du réseau)										

MotifBloc age	PROBLE ME DE PASSAG E EN FACADE	PROBL EME D APPUI AERIEN ORANG E	PROBLE ME D APPUI AERIEN ENEDIS	PROBLEME D ADDUCTIO N EN PARTIE PRIVATIVE	AUTORISA TION NECESSAI RE POUR PASSAGE EN APPAREN T	AUTORISA TION NECESSAI RE POUR POSE DE GOULOTT ES	MUTUALIS ATION AU PMI IMPOSSIBL E	PAVILLO N TRANSFO RME EN IMMEUB LE	CESSIO N RESEAU	ENFOUISSE MENT DES RESEAUX	DEVOIE MENT DE RESEAU
ChampRes erve2	ABSENCE CONVEN TION DE FACADE	PROBL EME D APPUI AERIEN ORANG E	AERIEN ERDF REFUSE	ADDUCTIO N PRIVATIVE BOUCHEE/C ASSEE	AUTORISA TION NECESSAI RE POUR PASSAGE EN APPARENT	AUTORISA TION NECESSAI RE POUR POSE DE GOULOTT ES	ADDUCTIO N PM IMPOSSIBL E GEL COMMERCIAL	PAVILLO N TRANSFO RME EN IMMEUB LE	MIGRA TION DE RESEAU OU CESSIO N DE RESEAU OI	ENFOUISSE MENT DES RESEAUX	DEVOIE MENT DE RESEAU
		ETIQUE TTE ROUGE	AERIEN TIERS ATTENT E RETOUR	ADDUCTIO N PRIVATIVE INEXISTANT E					MIGRA TION DE RESEAU OU CESSIO N DE RESEAU TIERS		
			CREATI ON AERIEN ATTENT E VALIDA TION	ATTENTE TRAVAUX TIERS DOMAINE PRIVE							
			CREATI ON AERIEN REFUS TIERS	REFUS TRAVAUX TIERS DOMAINE PRIVE							

Matrice de correspondance RefusTiers -> ChampReserve6

Ci-dessous la matrice de correspondance entre la valeur du champ « RefusTiers » et la liste des valeurs autorisées pour le champ « ChampReserve6 » :

Motif RefusTiers	GC PRIVE	COLLECTIVITE	SYNDIC	CONVENTIONNE MENT PRIVE	TEMPORAIRE	AUTRE
ChampReserve6	DIFFICULTES DEPLOIEMENT DOMAINE PUBLIC : Difficultés matérielles de déploiement liés à la responsabilité de tiers en domaine public (particulier, collectivités, ...)	REFUS AUTORISATION DOMAINE PUBLIC : Refus d'une demande de permission de voierie ou toute autre autorisation d'intervention en domaine public (pour la création d'une infrastructure aérienne, souterraine ou la remise en état d'une infrastructure de génie civil)	REFUS PROPRIETAI R E NON IDENTIFIE	REFUS PRISE OI UNIQUE ZMD : Refus dans le cas d'un lotissement en prise OI unique en ZMD	ATTENTE PERMISSION VOIRIE	PROJETS FUTURS
	REFUS TRAVAUX DOMAINE PRIVE : Refus de travaux en domaine privé tiers hors client (création d'une infrastructure aérienne, souterraine ou la remise en état d'une infrastructure de génie civil.	BLOCAGE RIVERAIN : cas où un propriétaire privé s'oppose (entrave physique, matérielle ou menace) aux travaux pour lesquels une permission de voierie et un arrêté de circulation ont été délivrés par la Mairie.	DTA ABSENT : Absence de communicati on du Dossier Technique Amiante	REFUS CONVENTIONNE MENT PRIVE : cas de Particulier	ATTENTE TP TIERS : En attente des travaux programmés d'un tiers en domaine public ou privé	CONSTRUC TIONS NON EXPLOITABL ES
	INSECURITE TOUT DOMAINE : Cas d'insécurité sur le domaine public ou privé qui empêche d'intervenir dans un quartier ou immeuble pour y effectuer le	REFUS ABF : refus Architecte des Bâtiments de France	CHANGEMEN T SYNDIC : Syndic en cours de renégo / Dénoncé (convention dénoncée en ZTD par syndic ou OI)	ECHEC IDENTIFICATION PARTICULIER	ATTENTE VALIDATION AERIEN : Regroupeme nt des 2 valeurs "Aérien tiers attente retour" et "Création aérien	ECHEC PROCEDUR E

	déploiement de la fibre				attente validation"	
	REFUS TRAVAUX	VALIDATION EN COURS EMPLACEMENT TECHNIQUE: Validation d'un emplacement	TRAVAUX CLIENT NON CONFORMES	REFUS FACADE	ATTENTE VALIDATION SOUTERRAIN	CONSTRUCTION IMMEUBLE LOINTAINE
	PROBLEME ELAGAGE PRIVE	REFUS AUTORISATION ADMINISTRATIVE	REFUS CONVENTION NEMENT COLLECTIF : y compris changement d'avis de la copropriété	PROBLEME ACCES	ATTENTE VALIDATION PROBLEME GC	
	ETUDE EN COURS DE VALIDATION PRIVE : Enedis, Orange	AUTORISATION ADMINISTRATIVE EN COURS	ECHEC IDENTIFICATION SYNDIC : Echec qualification (cas de Collectif)		ATTENTE PASSAGE PRIVE	
		ETUDE EN COURS DE VALIDATION COLLECTIVITE : délégués	AG LOINTAINE		ATTENTE TRAVAUX DOMAINE PRIVE	
		PROBLEME ELAGAGE COLLECTIVITE			ATTENTE DTA	
					ATTENTE REALISATION ELAGAGE	
					CRISE SANITAIRE	
					ATTENTE DOSSIER RECOLLEMENT : plan de géolocalisation des éléments produits sur le terrain partagé avec les autres OI	
					REMISE CONFORMITE DOSSIER CLIENT	

2.1 DELTA IPE

Périmètre

Les fichiers de notification des changements d'IPE (ou Delta IPE) contiennent les lignes du fichier IPE ayant été modifiées entre le fichier IPE du jour et le fichier IPE de la veille.

Fréquence

Les fichiers Delta IPE sont publiés par SFR, selon un rythme quotidien.

Destinataires

Tout opérateur FTTH ayant souscrit à l'offre de référence SFR d'accès aux immeubles FTTH sera destinataire des fichiers Delta IPE SFR auquel il a droit.

Mise à disposition

Chaque opérateur commercial sera responsable de la récupération des données mises à disposition par SFR.

Règles

Les fichiers Delta IPE font office de notification d'ajout de ligne dans le fichier, de modification de lignes ou de suppression de lignes dans les fichiers IPE.

Les fichiers Delta IPE sont des extraits des IPE ne contenant que les lignes ajoutées, modifiées ou supprimées à J-1 calendaire.

Données

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_PM_DeltaIPEZTD_V33_aaaammjj_numsequence.csv

Le format est identique au format IPE avec une colonne supplémentaire précisant le type de modification. :

Donnée	Format	Présence
TypeModification	CREATION / MAJ / SUPPRESSION	O

2.2 CPN

Sans objet.

2.3 DELTA CPN

Sans objet.

2.4 HISTO CPN

Sans objet.

2.5 COMMANDE PB

Sans Objet

3 COMMANDE PM

Ce chapitre décrit tous les échanges et les conditions permettant à un OC, cofinanceur ou non, de disposer des informations permettant l'accès à un PM, son adduction et son enregistrement chez SFR en tant qu'OC habilité à passer des commandes d'accès fibres sur ce PM.

On distinguera les échanges entrepris entre SFR et un OC cofinanceur, des échanges réalisés entre SFR et un OC locataire (dépourvu du statut de cofinanceur).

Chaque OC devra se conformer à l'un ou l'autre mode, selon qu'il soit cofinanceur ou qu'il ait souscrit à un accès unitaire au PM dans le cadre de l'offre SFR de location à la Ligne.

3.1 MODE COFINANCEMENT

Dans ce mode de fonctionnement, l'OC a la qualité d'opérateur cofinanceur sur une ou plusieurs zones données. L'OC s'est engagé irrévocablement dans le cadre d'une consultation sur ces zones et n'a donc pas besoin de les commander à nouveau – ni d'annuler. Les documents relatifs aux PM de ces zones lui seront fournis en mode PUSH.

Commande d'information PM

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

L'OC a la possibilité d'obtenir les informations les plus à jour d'un PM. Dans ce cas, il passe commande des informations relatives à ce PM.

En cofinancement, c'est un flux facultatif qui revient à demander une réédition du CRMAD.

Règles

Si le PM a été livré en COFI et que l'OC passe une commande en UNIT, alors SFR renvoie un AR KO.

Si l'OC passe une commande en COFI, alors il s'agit d'une demande d'information à jour, SFR renvoie le CR MAJ. Le CR MAJ doit être un CR MAD complet intégrant les dernières mises à jour des éléments prévus dans le zip : Plan, CR MAD, plus fichier de positions si l'opérateur est sur fibre dédiée.

Le champ « typeCommandePM » doit avoir la valeur « COFI ».

Données

Nommage :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CMD_V33_aaaam
mjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
DateCommandePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
TypeCommandePM	Alpha-4 : UNIT/COFI	O
ChoixTechniqueOC	D/P	O
EmplacementActif	O/N	O

AR CMD

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

A la réception de la commande d'informations de PM, SFR répond par un AR.

Cet AR peut être OK ou KO.

Règles

Un AR KO met fin à la commande. Pour la réinitialiser, l'OC doit générer une nouvelle commande d'informations PM.

Données

Nommage :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_ARCMD_V33_aaaa
mmjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
DateArCommandePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	F
EtatArCommandePM	Alpha-2 OK/KO	O
MotifKoArCommandePM	Alpha-texte libre	C si AR KO

Flux de MAD

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Le flux de MAD récapitule les informations du PM.

SFR envoie une MAD dans un délai suivant la fin du déploiement du PM et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Elle se matérialise en un .zip, contenant : un Plan, un CR MAD, plus un fichier de positions si l'opérateur est sur fibre dédiée.

Règles

Le CR MAD est généré de la même façon pour tous les opérateurs.

Si la zone arrière du PM change, un CR MAJ est généré, reprenant la mise à jour de la base arrière.

Le fichier de position n'est généré exclusivement pour les opérateurs ayant cofinancé une fibre dédiée.

Données

Nommage du flux fichier CR de MAD PM :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_Insee_PM_refPM_CRMAD_V33_aaaammjj.csv en mode cofinancement

Nommage du fichier position :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_Insee_PM_RefPM_positions_V33.csv en mode cofinancement

Nommage du fichier plan :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_Insee_PM_RefPM_PLANMAD_V33.zip en mode cofinancement

Nommage du Container zip :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_Insee_PM_refPM_CRMAD_V33_aaaammjj_numsequence.zip en mode cofinancement

Donnée	Format	Présence
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères max	C
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	C
CodePostalImmeuble	Numérique - 5 caractères	C
CommuneImmeuble	Alphanumérique	C
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique	F
NomVoieImmeuble	Alphanumérique	C
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieImmeuble	Valeurs possibles : [A - Z]	F
BatimentImmeuble	Alphanumérique	F
NombreLogementsAdresseIPE	Numérique - 5 caractères	C
EtatImmeuble	DEPLOYE	C
DateSignatureConvention	Numérique au format AAAAMMJJ	C
GestionnaireImmeuble	Alphanumérique	C
CodePostalGestionnaire	Numérique - 5 caractères	C
CommuneGestionnaire	Alphanumérique	C
TypeVoieGestionnaire	Alphanumérique	F
NomVoieGestionnaire	Alphanumérique	C
NumeroVoieGestionnaire	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieGestionnaire	Valeurs possibles : [A - Z]	F
CodeAdresseGestionnaire	Alphanumérique - 10 caractères	F
SiretGestionnaire	Alphanumérique	F
DateCablageAdresse	Numérique au format AAAAMMJJ	C
DateDerniereModification	Numérique au format AAAAMMJJHHMM	O
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères max	O
EtatPM	DEPLOYE	O
DateInstallationPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
TypeEmplacementPM	Alphanumérique	O
CommentairePM	Alphanumérique	F
CapaciteMaxPM	Numérique	O
CodeVoieRivoliPM	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseePM	Alphanumérique - 5 caractères	O
CodePostalPM	Numérique - 5 caractères	O
CommunePM	Alphanumérique	O
CodeAdressePM	Alphanumérique	F
TypeVoiePM	Alphanumérique	F
NomVoiePM	Alphanumérique	O
NumeroVoiePM	Numérique - 10 caractères maximum	O
ComplementVoiePM	Valeurs possibles :[A - Z]	F
BatimentPM	Alphanumérique	F
TypeIngenierie	Alphanumérique	O
FibreDedieeLibre	O/N	F
NombreLogementsPM	Numérique - 5 caractères	C
NombreColonnesMontantesPM	Numérique - 5 caractères	F
DateMiseEnServiceCommercialePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferenceConsultationNative	Alphanumérique	F
NombrePMTechniques	Numérique	O
TypeImmeuble	PAVILLON/IMMEUBLE	C

TypeProjectionGeographique	RGF93 / WGS84 / RGFG95 / RGR92 / RGM 04 / RGSPM 06 / RGNC91	O
CoordonneePMX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
CoordonneePMY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
CoordonneeImmeubleX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
CoordonneeImmeubleY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
EmplacementActifDisponible	O/N	O
QualiteAdressePM	PRECISE/APPROXIMATIVE	O
DatePremiereMADPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
AccordGestionnaireImmeubleNecessaire	O/N	C
TypeZone	Numérique	C
DateMiseEnServiceCommercialeImmeuble	Numérique - format AAAAMMJJ	C
ImmeubleNeuf	O/N	F
DatePrevLivraisonImmeubleNeuf	Numérique - format AAAAMMJJ	F
BrassagePMOI	O/N	F
ReferenceConsultation	Alphanumérique - 50 caractères	C
CodeHexacleVoie	Alphanumerique	F
CodeBAN	Alphanumerique	F
NombreLogementsProfessionnelsAdresse	Numérique - 5 caractères	F
ChampReserve2	Alphanumerique	F
RaccordementLong	O/N	C
TypeMaterielPM	Alphanumérique	F
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique	F
ContactsImmeuble	Alphanumérique	F
ReferencePMTechnique	Alphanumérique	C
PMaccessible	Alphanumérique	F
InfoObtentionCle	Alphanumérique	F
CodeAccesSousSol	Alphanumérique	F
CodeLocalPM	Alphanumérique	F
AutresInformations	Alphanumérique 2048 caractères max	C
ContactsSyndic	Alphanumérique	F
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	C
TypeCommandePM	UNIT/COFI	O
ChoixTechniqueOC	D/P	Conditionné si EtatCr = OK
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
NombreLogementsMadPM	Numérique - 5 caractères	O

NombreOperateursFibreDediee	Numérique - 1 caractère	Conditionné et Facultatif: Si EtatCr = OK
NombreOperateursFibrePartageable	Numérique - 1 caractère	Conditionné et Facultatif: Si EtatCr = OK
DateCrCommandePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
EtatCrCommandePM	Alphanumérique - 2 caractères : OK/KO	O
MotifKoCrCommandePM	Alphanumérique	C Conditionné si EtatCr = KO
DateMADprestationPM	Numérique au format AAAAMMJJ	Conditionné si EtatCr = OK
ReferenceContrat	Alphanumérique	F
ReferencePrestationPBs	Alphanumérique	F
NombreLogementsPrestationPBs	Numérique - 4 caractères maximum	F
DateMADprestationPBs	Numérique au format AAAAMMJJ	F
ReferenceOffreCommerciale	Alphanumérique	F
NatureCR	INITIAL / MISE A JOUR	O
ColonneMontanteProprietaireOI	O/N	F
TypePBO	IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAIN TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ AERIEN POTEAU RIP / INDETERMINE	C
TypeRaccoPBPTO	IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ AERIEN RIP/ INDETERMINE	C
DateDebutAcceptationCmdAcces	AAAAMMJJ	C
DateDebutFournitureCRCmdAcces	AAAAMMJJ	C
CodeOI	Alphanumérique - 2 caractères	O
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères max	C
ReferenceLienPMPRDM	Alphanumérique - 50 caractères max	C
LongueurLigneImmeuble	Numérique, décimale séparée par un point ou une virgule	C
ReferencePBO	Alphanumérique	C

DateMADPBO	Numérique au format AAAAMMJJ	C
NombrelogementsPBO	Alphanumérique (valeurs numériques entières séparées éventuellement par un pipe)	C
EtatZAPM	CIBLE - POTENTIELLE PROGRAMMEE	C
DateZAPMCible	AAAAMMJJ	C
SusceptibleRaccordableDemande	O/N	C
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F
SupportInfraFTE	SANS OBJET PB MUTUALISE PB SPECIFIQUE PB MUTUALISE ET PB SPECIFIQUE	F
EtatImmeublePBSpecifique	PLANIFIE DEPLOYABLE DEPLOYABLE LONG EN COURS DE DEPLOIEMENT DEPLOYE	C
SourceCodeRivoli	SETIAR/FANTOIR	C
PrecedentCodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F
PrecedentLibelleCommuneImmeuble	Alphanumérique	F
AncienCodeRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
PreequipeDTIO	O/N/vider	F
SansCuivre	O/N/vider	F
LongueurPBO-PTO	Numérique entier	C
MethodeEstimation	VOL OISEAU/ BASE GC EXISTANT	C
ChampReserve3	Alphanumérique	F
ChampReserve4	Alphanumérique	F
ChampReserve5	Alphanumérique	F
ChampReserve6	Alphanumérique	F
ChampReserve7	Alphanumérique	F

Pour le fichier de positions :

Donnée	Format	Présence
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferencePMTechnique	Alphanumérique	O
OC	Code InteropOC	O
NomModulePM	Alphanumérique (ref ou numero)	O
PositionModulePM	Numérique	O
ReferenceCableModulePM	Alphanumérique	O
InformationTubeModulePM	Alphanumérique	O
InformationBagueTubePM	Numérique (1 chiffre)	O
InformationFibreModulePM	Alphanumérique	O
InformationBagueFibrePM	Numérique (1 chiffre)	F

Le fichier position concerne uniquement l'OC ayant expressément choisi l'accès à la fibre dédiée.

AR de MAD

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

L'OC émet un AR à la MAD reçue par SFR.

Règles

Le traitement des AR MAD KO sera réalisé par SFR manuellement, au cas par cas.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_Insee_PM_refPM_ARMAD_V33_aaaa
mmjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	F
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
DateArMADPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
EtatArMADPM	Alpha-2 OK/KO	O
MotifKoArMADPM	Alpha-texte libre	C si AR KO

Notification d'intervention prévisionnelle

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

A réception par l'OC de la MAD du PM, celui-ci peut raccorder physiquement son réseau au PM déployé. L'OC adresse à SFR une notification prévisionnelle.

Règles

L'OC envoie la notification dans un délai minimal de 15 jours ouvrés avant l'adduction.

L'OC devra impérativement renvoyer à SFR son plan de cheminement, une fois validé par le syndic ou le gestionnaire d'immeuble si nécessaire, SFR restant responsable des installations et des travaux de raccordement auprès du propriétaire ou gestionnaire d'immeuble au titre de la convention passée avec celui-ci conformément à l'article L 33-6 du CPCE.

SFR en sa qualité d'opérateur d'immeuble doit être en mesure de tenir à disposition du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires un plan des câblages des lignes et des équipements tenu à jour, ou toute information utile sur les modifications apportées, notamment celles inhérentes à l'adduction d'un opérateur commercial.

Données

Nommage :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_INTERP_V33_aaaa
mmjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	F
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
DateNotifRaccordementPM	Numérique au format AAAAMMJJ- 8 caractères	O
DatePrevisionnelleAdduction	Numérique au format AAAAMMJJ- 8 caractères	O

CR d'information syndic

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à la réception de la notification d'intervention prévisionnelle, un CR Syndic est généré vers l'OC, contenant une PJ d'information syndic.

Données

Nommage flux fichier :

-
refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_INFOSY_V33_aaaa
mmjj.csv

Nommage PJ :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_PM_RefPM_INFOSY_V33.zip

Nommage conteneur :

-
refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_INFOSY_V33_aaaa
mmjj_numsequence.zip

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	F
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
DateNotifCrInfoGestionnaire	Numérique au format AAAAMMJJ– 8 caractères	O
TypeInfoSyndic	"PREVMUT" ou PREVTX"	O

Notification d'adduction

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Une fois les travaux d'adduction réalisés par l'OC, celui-ci envoie une notification d'intervention réalisée.

Règles

Seulement à sa réception, et si valable, alors SFR ouvre l'éligibilité commerciale sur ce PM et ainsi autorise les commandes de raccordement du local FTTH, toutes les conditions étant réunies pour la partie commerciale. SFR se réserve le droit de refuser les commandes de raccordement de local FTTH aux adresses dont la notification d'intervention au PM n'a pas été retournée complète par l'OC.

L'OC envoie une notification d'adduction KO en cas de report d'intervention ou d'annulation d'intervention. Tout KO est définitif. L'OC est alors en charge de réinitier le processus par l'envoi d'une nouvelle notification d'adduction.

Pour être valable, en plus de se conformer aux exigences de format, le flux doit comprendre le plan de cheminement envoyé par SFR et mis à jour avec l'adduction utilisée par l'OC.

Ainsi, en sa qualité d'opérateur d'immeuble, SFR devra être en mesure de tenir à disposition du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires un plan des câblages des lignes et des équipements tenus à jour, ou toute information utile sur les modifications apportées, notamment celles inhérentes à l'adduction de l'opérateur commercial

Données

Nommage flux fichier :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_ADDU_V33_aaaam
mjj.csv

Nommage fichier plan maj :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_PM_RefPM_PLANMAJ_V33.zip

Nommage du conteneur :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_ADDU_V33_aaaam
mjj_numsequence.zip

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O

DateNotifAdduction	Numérique au format AAAAMMJJ – 8 caractères	O
DateAdduction	Numérique au format AAAAMMJJ – 8 caractères	O
EtatAdduction	"OK" ou "KO"	O
MotifKoAdduction	Alphanumérique	O

CR de notification d'adduction

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à la réception et l'intégration d'une notification d'adduction, SFR génère ce CR.

Règles

Il peut être OK, ou KO si l'intégration est KO.

Tout KO étant définitif. En cas de KO, l'OC doit renvoyer une notification d'adduction.

Données

- Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CrADDU_V33_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
DateCrAdduction	Numérique au format AAAAMMJJ – 8 caractères	O
DateNotifAdduction	Numérique au format AAAAMMJJ – 8 caractères	O
EtatCrAdduction	"OK" ou "KO"	O
CodeKOCrAdduction	Alphanumérique	C si AR KO
MotifKoCrAdduction	Alphanumérique	C si AR KO

Les motifs KO attendus par SFR sont décrits dans le tableau ci-dessous : cette liste peut évoluer avec les évolutions protocolaires en vigueur.

Motif KO	Libellé	Commentaire
Plan01	KO lié au Plan	KO lié au Plan : format erroné, problème de nomenclature, plan manquant
Addu01	KO lié à la Notification Adduction	KO lié à la Notification d'adduction : format erroné, un problème de nomenclature, champ obligatoire manquant, flux manquant
Interp01	KO lié à la Notification Intervention Prévisionnelle	KO lié à la Notification d'Intervention Prévisionnelle : format erroné, un problème de nomenclature, champ obligatoire manquant, flux manquant

3.2 Mode unitaire / locatif

Ce mode correspond à l'offre de location à la Ligne FTTH

Commande PM

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Via ce flux, l'OC initie la commande d'un PM unique.

Règles

Le champ « typeCommandePM » doit valoir « UNIT » car il s'agit d'une commande unitaire de PM.

Si le PM a été livré en UNIT et l'OC passe une commande en COFI alors SFR renvoie un AR KO.

Si l'OC passe une 1ère commande UNIT, il s'agit d'une commande en unitaire. Ensuite toute nouvelle commande en UNIT sera une demande d'informations à jour, SFR renvoie le CR MAJ.

Données

Nommage flux fichier :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CMD_V33_aaaam
mjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
DateCommandePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
TypeCommandePM	Alpha-4 : UNIT/COFI	O
ChoixTechniqueOC	D/P	O
EmplacementActif	O/N	O

AR CMD

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

A la réception de la commande unitaire de PM, SFR répond dans un délai par un AR.

Cet AR peut être OK ou KO. S'il est KO, les raisons sont motivées.

Un AR KO met fin à la commande. Pour la réinitialiser, l'OC doit générer une nouvelle CMD PM.

Données

Nommage :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_ARCMD_V33_aaaa
mmjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
DateArCommandePM	Numérique au format AAAAMJJ	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	F
EtatArCommandePM	Alpha-2 OK/KO	O
MotifKoArCommandePM	Alpha-texte libre	C si AR KO

CR CMD (MAD)

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR émet un CR de CMD à l'OC, récapitulant les informations PM et équivalent au CR MAD.

Règles

Le CR MAD est généré de la même manière pour tous les opérateurs.

Si la zone arrière du PM change, un CR MAJ est généré, reprenant la mise à jour de la base arrière.

Le fichier de position n'est généré que pour les opérateurs ayant cofinancé une fibre dédiée.

Données

Nommage du flux fichier :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CRMAD_V33_aaaa mmjj.csv en mode commandes unitaires

Nommage du fichier position :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_positions_V33.csv en mode commandes unitaires

Nommage du fichier plan :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_PM_RefPM_PLANMAD_V33_aaaammjj.zip en mode commandes unitaires

Nommage du Container zip :

- refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CRMAD_V33_aaaa mmjj_numsequence.zip en mode commandes unitaires.

Donnée	Format	Présence
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères max	C
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	C
CodePostalImmeuble	Numérique - 5 caractères	C
CommuneImmeuble	Alphanumérique	C
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C

TypeVoieImmeuble	Alphanumérique	F
NomVoieImmeuble	Alphanumérique	C
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieImmeuble	Valeurs possibles : [A - Z]	F
BatimentImmeuble	Alphanumérique	F
NombreLogementsAdresseIPE	Numérique - 5 caractères	C
EtatImmeuble	DEPLOYE	C
DateSignatureConvention	Numérique au format AAAAMMJJ	C
GestionnaireImmeuble	Alphanumérique	C
CodePostalGestionnaire	Numérique - 5 caractères	C
CommuneGestionnaire	Alphanumérique	C
TypeVoieGestionnaire	Alphanumérique	F
NomVoieGestionnaire	Alphanumérique	C
NumeroVoieGestionnaire	Numérique - 10 caractères maximum	C
ComplementNumeroVoieGestionnaire	Valeurs possibles : [A - Z]	F
CodeAdresseGestionnaire	Alphanumérique - 10 caractères	F
SiretGestionnaire	Alphanumérique	F
DateCablageAdresse	Numérique au format AAAAMMJJ	C
DateDerniereModification	Numérique au format AAAAMMJJHHMM	O
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères max	O
EtatPM	DEPLOYE	O
DateInstallationPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
TypeEmplacementPM	Alphanumérique	O
CommentairePM	Alphanumérique	F
CapaciteMaxPM	Numérique	O
CodeVoieRivoliPM	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseePM	Alphanumérique - 5 caractères	O
CodePostalPM	Numérique - 5 caractères	O
CommunePM	Alphanumérique	O
CodeAdressePM	Alphanumérique	F
TypeVoiePM	Alphanumérique	F
NomVoiePM	Alphanumérique	O
NumeroVoiePM	Numérique - 10 caractères maximum	O
ComplementVoiePM	Valeurs possibles : [A - Z]	F
BatimentPM	Alphanumérique	F
TypeIngenierie	Alphanumérique	O
FibreDedieeLibre	O/N	F
NombreLogementsPM	Numérique - 5 caractères	C
NombreColonnesMontantesPM	Numérique - 5 caractères	F
DateMiseEnServiceCommercialePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferenceConsultationNative	Alphanumérique	F

NombrePMTechniques	Numérique	O
TypeImmeuble	PAVILLON/IMMEUBLE	C
TypeProjectionGeographique	RGF93 / WGS84 / RGFG95 / RGR92 / RGM 04 / RGSPM 06 / RGNC91	O
CoordonneePMX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
CoordonneePMY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
CoordonneeImmeubleX	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
CoordonneeImmeubleY	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	C
EmplacementActifDisponible	O/N	O
QualiteAdressePM	PRECISE/APPROXIMATIVE	O
DatePremiereMADPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
AccordGestionnaireImmeubleNecessaire	O/N	C
TypeZone	Numérique	C
DateMiseEnServiceCommercialeImmeuble	Numérique - format AAAAMMJJ	C
ImmeubleNeuf	O/N	F
DatePrevLivraisonImmeubleNeuf	Numérique - format AAAAMMJJ	F
BrassagePMOI	O/N	F
ReferenceConsultation	Alphanumérique - 50 caractères	C
CodeHexacleVoie	Alphanumérique	F
CodeBAN	Alphanumérique	F
NombreLogementsProfessionnelsAdresse	Numérique - 5 caractères	F
ChampReserve2	Alphanumérique	F
RaccordementLong	O/N	C
TypeMaterielPM	Alphanumérique	F
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique	F
ContactsImmeuble	Alphanumérique	F
ReferencePMTechnique	Alphanumérique	C
PMaccessible	Alphanumérique	F
InfoObtentionCle	Alphanumérique	F
CodeAccesSousSol	Alphanumérique	F
CodeLocalPM	Alphanumérique	F
AutresInformations	Alphanumérique 2048 caractères max	C
ContactsSyndic	Alphanumérique	F
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	C
TypeCommandePM	UNIT/COFI	O
ChoixTechniqueOC	D/P	Conditionné si EtatCr = OK
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
NombreLogementsMadPM	Numérique - 5 caractères	O
NombreOperateursFibreDediee	Numérique - 1 caractère	Conditionné et Facultatif: Si EtatCr = OK
NombreOperateursFibrePartageable	Numérique - 1 caractère	Conditionné et Facultatif: Si EtatCr = OK
DateCrCommandePM	Numérique au format AAAAMMJJ	O

EtatCrCommandePM	Alphanumérique - 2 caractères : OK/KO	O
MotifKoCrCommandePM	Alphanumérique	C Conditionné si EtatCr = KO
DateMADprestationPM	Numérique au format AAAAMMJJ	Conditionné si EtatCr = OK
ReferenceContrat	Alphanumérique	F
ReferencePrestationPBs	Alphanumérique	F
NombreLogementsPrestationPBs	Numérique - 4 caractères maximum	F
DateMADprestationPBs	Numérique au format AAAAMMJJ	F
ReferenceOffreCommerciale	Alphanumérique	F
NatureCR	INITIAL / MISE A JOUR	O
ColonneMontanteProprietaireOI	O/N	F
TypePBO	IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINÉ TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ AERIEN POTEAU RIP / INDETERMINE	C
TypeRaccoPBPTO	IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ AERIEN RIP/ INDETERMINE	C
DateDebutAcceptationCmdAcces	AAAAMMJJ	C
DateDebutFournitureCRCmdAcces	AAAAMMJJ	C
CodeOI	Alphanumérique - 2 caractères	O
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères max	C
ReferenceLienPMPRDM	Alphanumérique - 50 caractères max	C
LongueurLigneImmeuble	Numérique, décimale séparée par un point ou une virgule	C
ReferencePBO	Alphanumérique	C
DateMADPBO	Numérique au format AAAAMMJJ	C
NombrelogementsPBO	Alphanumérique (valeurs numériques entières séparées éventuellement par un pipe)	C
EtatZAPM	CIBLE - POTENTIELLE PROGRAMMEE	C
DateZAPMCible	AAAAMMJJ	C
SusceptibleRaccordableDemande	O/N	C
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F

SupportInfraFTE	SANS OBJET PB MUTUALISE PB SPECIFIQUE PB MUTUALISE ET PB SPECIFIQUE	F
EtatImmeublePBSpecifique	PLANIFIE DEPLOYABLE DEPLOYABLE LONG EN COURS DE DEPLOIEMENT DEPLOYE	C
SourceCodeRivoli	SETIAR/FANTOIR	C
PrecedentCodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F
PrecedentLibelleCommuneImmeuble	Alphanumérique	F
AncienCodeRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
PreequipeDTIO	O/N/vide	F
SansCuivre	O/N/vide	F
LongueurPBO-PTO	Numérique entier	C
MethodeEstimation	VOL OISEAU/ BASE GC EXISTANT	C
ChampReserve3	Alphanumerique	F
ChampReserve4	Alphanumerique	F
ChampReserve5	Alphanumerique	F
ChampReserve6	Alphanumerique	F
ChampReserve7	Alphanumerique	F

AR de CR CMD

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

Rejet de CR CMD

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

Notification d'intervention prévisionnelle

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Règles

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

CR d'information syndic

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Règles

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

Notification d'adduction

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Règles

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

CR de notification d'adduction

Sens d'émission

Identique au mode Cofinancement

Principe

Identique au mode Cofinancement

Règles

Identique au mode Cofinancement

Données

Identique au mode Cofinancement

Annulation de commande

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

L'OC a la liberté d'annuler la commande unitaire de PM. Il le fait via le flux d'annulation PM.

Règles

L'annulation est possible tant que l'OC n'a pas notifié à SFR son adduction définitive, c'est à dire émis le flux de notification réelle d'adduction.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_AnnRes_V33_aaaammjj_
numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	F
DateAnnResCommande	Numérique au format AAAAMMJJ – 8 caractères	O

CR d'annulation de commande

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

A la réception d'une annulation de commande PM, SFR répond par un CR d'ANN.

Règles

Il peut être OK ou KO.

S'il est KO, l'annulation n'est pas prise en compte. Charge à l'OC de renvoyer une nouvelle annulation.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CrAnnRes_V33_aaaammjj
_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique	O
ReferenceCommandePMInterneOC	Alphanumérique	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique	O
DateCrCommandeAnnul	Numérique au format AAAAMMJJ	O
EtatCrAnnResCommandePM	Alphanumérique - 2 caractères : OK/KO	O
MotifKoCrAnnResCommandePM	Alphanumérique	C si AR KO
TypeOperation	"ANNUL" ou "RESIL"	O

Commande d'extension de U au PM

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Via ce flux, l'OC initie la commande d'extension de U au PM.

Règles

Ces flux s'appliquent uniquement aux PME.

La bonne pratique veut que l'OC puisse demander une extension de U au PM auprès de l'OI lorsque les U initialement attribués ont été consommés par l'OC. La commande de ½ U n'est pas autorisée

Les conditions d'attribution des U supplémentaires sont détaillées dans les contrats des OI.

La réception d'une notification d'adduction envoyée par l'OC donne la visibilité à l'OI que l'extension est bien utilisée.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CMD_EXTU_V33_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	O
DateCommandeExtUPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferenceCommandeExtUInterneOC	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
NombreUDemandes	Numérique	O

AR de commande d'extension de U au PM

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

A la réception de la commande d'extension de U au PM, SFR répond par un AR.

Cet AR peut être OK ou KO. S'il est KO, les raisons sont motivées.

Un AR KO met fin à la commande. Pour la réinitialiser, l'OC doit générer une nouvelle commande d'extension de U au PM.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_ARCMD_EXTU_V33_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferenceCommandeExtUInterneOC	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferenceCommandeExtUInterneOI	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
DateArCmdExtUPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
ReferencePrestationPM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	O

EtatArCmdExtUPM	"OK" ou "KO" --> Alphanumérique - 2 caractères maximum	O
CodeKoArCmdExtUPM	Alphanumérique - 3 caractères maximum	C obligatoire si EtatArCmdExtUPM = KO
MotifKoArCmdExtUPM	Alphanumérique - 250 caractères maximum	C obligatoire si EtatArCmdExtUPM = KO

CR de commande d'extension de U au PM

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR émet un CR de CMD à l'OC.

Ce CR peut être OK ou KO. S'il est KO, les raisons sont motivées.

Un CR KO met fin à la commande et aucun des U commandés n'est mis à disposition de l'OC.

Un CR OK met fin à la commande et les U commandés sont mis à disposition de l'OC. Aucune livraison partielle de U n'est autorisée.

Données

Nommage :

refInterne1_refInterne2_CodeInteropOI_CodeInteropOC_PM_RefPM_CRCMD_EXTU_V33_aaaa
mmjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferenceCommandeExtUInterneOC	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
ReferenceCommandeExtUInterneOI	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O
DateCrCmdExtUPM	Numérique au format AAAAMMJJ	O
NombreULivres	Numérique (entier)	C obligatoire si EtatCrCmdExtUPM = OK sinon vide
NombreUDisponibles	Numérique (entier)	C obligatoire si EtatCrCmdExtUPM = KO avec CodeKoCrCmdExtUPM = 107
ReferencePrestationPM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	O
EtatCrCmdExtUPM	"OK" ou "KO" --> Alphanumérique - 2 caractères maximum	O
CodeKoCrCmdExtUPM	Alphanumérique - 3 caractères maximum	C obligatoire si EtatCrCmdExtUPM = KO
MotifKoCrCmdExtUPM	Alphanumérique - 250 caractères maximum	C obligatoire si EtatCrCmdExtUPM = KO

4 Commande d'accès fibre FTTH

On décrit ici les échanges et conditions permettant à un OC, cofinanceur ou non, de demander la mise à disposition d'une ligne FTTH avec ou sans réalisation du raccordement de son client final.

Deux modes de commandes d'accès aux lignes FTTH sont disponibles :

- a. Commande d'accès avec sous-traitance du raccordement du client final à l'OC (MODE STOC)

Lorsque le Raccordement du Local FTTH n'existe pas, c'est-à-dire lorsque la prise terminale optique n'est pas installée dans le logement ou local concerné, ni raccordée au PBO, le mode STOC permet de disposer des flux de commandes de sous-traitance et de compte rendu de l'intervention réalisée par l'OC pour le compte de SFR. L'OC intervient pour le compte de SFR en tant que sous-traitant, conformément au Contrat.

- b. Commande d'accès avec réalisation du raccordement du client final par SFR (MODE OI)

Lorsque le Raccordement du Local FTTH n'existe pas, c'est-à-dire lorsque la prise terminale optique n'est pas installée dans le logement ou local concerné, ni raccordé au PBO, le mode OI permet à l'OC de prendre un rendez-vous de raccordement pour son client final sur le plan de charge des techniciens de SFR et de commander en même temps que la ligne FTTH la prestation de raccordement de son client final à SFR.

4.1 Mode OI

Interrogation des créneaux de rendez-vous disponibles

Sens d'émission

Appel de l'OC vers SFR

Réponse de SFR vers l'OC

Principe

Avant d'envoyer sa commande de ligne FTTH, en mode OI, l'OC doit réserver un rendez-vous dans le planning des techniciens de SFR pour son client final.

Pour ce faire, l'OC doit consulter le WebService E-RDV mis à disposition par SFR.

Le fonctionnement et les modalités d'accès au WebService de prise de rendez-vous sont décrits dans le contrat WebService E-RDV.

Règles

L'OC doit premièrement appeler la méthode « GRRecupererListeCreneau » du WebService E-RDV afin de récupérer une liste de créneaux disponibles.

Les valeurs des champs sont précisées dans le paragraphe plus bas.

L'OC peut préciser une date au plus tôt pour sa recherche de créneaux disponibles. Il doit renseigner la référence interne OC de la commande d'accès correspondant à la valeur du champ « ReferenceCommandePriseInterneOC » dans le fichier commande d'accès qu'il transmettra par la suite à SFR.

La réponse à cet appel est constituée par une liste de créneaux de rendez-vous disponibles tous associés à un identifiant unique « RefTimeSlot »

Principales données nécessaires à l'appel de la méthode « GRRecupererListeCreneau »

ID	Champ	Valeur	Format	Règle
1	serviceAppelant	Quadrigramme de l'OC qui passe commande	Texte	Obligatoire
2	serviceAppelle	"GRRecupereListeCreneau"	Texte	Obligatoire
3	horodatageRequete	Date et heure de la requête	Format W3C : AAAA-MM-JJ"TH:MM:SS+02:00	Obligatoire
4	numeroClient	Null	Texte	Facultatif
5	numeroContrat	Null	Texte	Facultatif
6	techno	"Fibre"	Texte	Obligatoire
7	loginOperateur	Login de connexion opérateur	Texte	Facultatif
8	profil ⁽¹⁾	"CC"	Texte	Facultatif (valeur par défaut CC)
9	refAdresse	Référence externe de l'adresse (id r@ en fibre ou Identifiant de la prise du Point de Branchement en câble)	Texte	Obligatoire
10	refSouscription	Référence interne OC de la commande d'accès	Texte	Obligatoire
11	typeIntervention	"1: raccordement"	Texte	Obligatoire
12	dateSouscription		AAAA-MM-JJ	Facultatif
13	dateAuPlusTot	Date de recherche de créneau au plus tôt	AAAA-MM-JJ	Facultatif
14	noProspect		Texte	Facultatif

Réservation d'un créneau de rendez-vous

Sens d'émission

Appel de l'OC vers SFR

Réponse de SFR vers l'OC

Principe

Une fois la liste de créneaux disponibles renvoyés par SFR, l'OC doit réaliser un appel aux deux méthodes «GRPrereserverRDV » et « GRReserverRDV » du Webservice E-RDV.

La méthode «GRPrereserverRDV » permet à l'OC de bloquer le créneau de rendez-vous qu'il a choisi et de recevoir en réponse la référence unique de l'intervention à venir.

La méthode «GRReserverRDV» permet à l'OC de valider définitivement le rendez-vous pour l'intervention de raccordement de son client final.

Règles

L'appel aux méthodes «GRPrereserverRDV » et « GRReserverRDV » doit être fait en séquence dans cet ordre. Si l'appel à la méthode « GRReserverRDV » n'est pas réalisé dans les 15 minutes qui suivent la pré-réservation du rendez-vous, celui-ci sera libéré automatiquement et l'OC devra récupérer à nouveau une liste de créneau disponible et Pré-réserver un autre créneau.

La référence unique du créneau de rendez-vous (« RefTimeSlot ») choisi par l'OC et transmise par SFR lors de la récupération des créneaux disponibles par l'OC doit obligatoirement être renseignée lors de la pré-réservation du rendez-vous.

La référence unique de l'intervention fournie par SFR lors de la pré-réservation de rendez-vous doit obligatoirement être renseignée lors de la réservation définitive du rendez-vous.

Principales données nécessaires à l'appel à la méthode « GRPrereserverRDV » :

Champ	Valeur	Règle
serviceAppelant	Quadrigramme opérateur de l'OC	Obligatoire
serviceAppele	"GRRecupereListeCreneau"	Obligatoire
horodatageRequete	Date et heure de la requête	Obligatoire
numeroClient	Null	Facultatif
numeroContrat	Null	Facultatif
techno	"Fibre"	Obligatoire
loginOperateur	Loggin de connexion opérateur	Facultatif
refTimeSlot	Référence unique du créneau transmis par SFR lors de la recherche de créneau	Obligatoire
refAdresse	Hexaclé de l'adresse du client final à raccorder	Obligatoire.
refSouscription	Référence interne OC de la commande d'accès	Obligatoire
typeIntervention	"1"	Facultatif
noProspect	Null	Facultatif
Commentaire	Commentaire sur le rendez-vous	Facultatif

Principales données nécessaires à l'appel à la méthode « GRReserverRDV » :

Champ	Valeur	Règle
serviceAppelant	Quadrigramme opérateur de l'OC	Obligatoire
serviceAppele	"GRReserverRDV"	Obligatoire
horodatageRequete	date et heure de l'appel au WS	Obligatoire
numeroClient	Null	Facultatif
numeroContrat	Null	Facultatif
techno	"Fibre"	Obligatoire
loginOperateur	Loggin de connexion opérateur	Facultatif
refIntervention	Référence unique de l'intervention transmise par SFR	Obligatoire
refSouscription	Référence interne OC de la commande d'accès	Obligatoire
commentaire	Commentaire de pré-installation	Obligatoire
numeroTicket	Null	Facultatif

Autres évènements pour la gestion des rendez-vous

Le WebService « E-RDV » expose à l'OC un certain nombre de méthodes permettant de gérer les rendez-vous pris. Ces méthodes et la façon dont il est possible de les utiliser sont présentées dans le contrat WebService E-RDV.

Le WebService « E-RDV » de SFR donne notamment à l'OC la possibilité de gérer les évènements suivants :

- Consultation des rendez-vous réservés
- Modifier le commentaire d'un rendez-vous
- Décaler un rendez-vous
- Annuler un rendez-vous

CMD ACCES

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Une fois un créneau de rendez-vous réservé, l'OC doit faire parvenir sa commande d'accès à la ligne FTTH. Celle-ci se matérialise par un fichier d'une à plusieurs commandes.

Pour la livraison de cette commande, SFR réalisera l'ensemble des opérations permettant de mettre à disposition la ligne FTTH à l'OC, notamment les interventions terrains permettant :

- de construire la liaison PBO-PTO
- de raccorder la ligne FTTH à une position de sortie du dispositif de brassage de l'OC sur son réseau de collecte situé au PM.

Règles

La commande d'accès de l'OC doit parvenir à SFR dans un délai de 12 heures maximum.

Dans le cas où la commande d'accès n'aurait pas été fournie dans ce délai, le créneau de rendez-vous précédemment réservé sera libéré et l'OC devra reprendre le processus de commande à l'étape décrite au paragraphe 4.1.1.1.

Le champ « ReferenceCommandePriseInterneOC » doit être unique pour chaque commande de l'OC et doit correspondre à la référence fournie par l'OC lors de la réservation de rendez-vous dans le champ « RefSouscription » à l'appel du WebService E-RDV.

La valeur de « TypeRacco » doit être « OI ».

Le champ « CommentaireCmdAcces » doit contenir le maximum d'informations concernant le raccordement du logement vu avec le client ou concernant le brassage au PM.

Le champ « Info Cmd Accès 1 » doit contenir l'information de la position au PM sur le dispositif de brassage de l'OC qui doit être utilisée pour raccorder la ligne.

Le champ « Info Cmd Accès 2 » doit contenir, dans le cas du raccordement d'un pavillon, toutes les indications fournies par le client final et qui seraient utiles pour l'intervention de raccordement.

Dans le cas où la prise est déjà posée, une commande en mode « OI » sera rejetée. Elle doit en effet dans ce cas être passée en Mode « STOC ».

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Valeur
ReferenceCommandePri seInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FFTE et inversement.
CommuneImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodePostalImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F	
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	C	Code Insee de la commune. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
CodeVoieRivoliImmeubl e	Alphanumérique - 4 caractères	C	Code Rivoli de la voie. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	F	
ComplementNumeroVoi eImmeuble	Alphanumérique - 1 caractère	F	Valeurs possibles : [A – Z]
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique - 20 caractères max	F	
LibelleVoieImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C	Code Hexaclé Obligatoire si <i>CodeInseeImmeuble</i> , <i>CodeVoieRivoliImmeuble</i> et <i>IdentifiantImmeuble</i> sont vides
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	F	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
TypeRacco	Alphanumérique - 20 caractères max	O	OI
DateInstall	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	Date et heure du rendez-vous pris via le WebService E-RDV de SFR

NomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Nom du client
PrenomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Prénom du client
ContactClient1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Premier numéro de téléphone du client
ContactClient2	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Deuxième numéro de téléphone du client
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Identifiant unique du créneau de rendez-vous fourni par SFR dans le champ idTimeSlot renvoyé par le WebService E-RDV de SFR
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par SFR lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP.
PriseExistante	Alphanumérique - 1 caractère 2 valeurs : O, N	O	Champ permettant à l'OC de préciser dans sa commande si la commande concerne un logement dans lequel une prise PTO ou un bandeau optique est déjà physiquement posée ou non. O=oui, N=Non
DateCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de la commande d'accès
CommentaireCmdAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	F	Toute information utile concernant le raccordement du logement vu avec le client ou concernant le jaretierrage au PM
Info Cmd Accès 1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	Exemple : [Référence baie ou boîtier] -[référence tiroir]-[référence cassette]-[Référence position]
Info Cmd Accès 2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	Indications particulières pour les raccordements pavillonnaires

Info Cmd Accès 3	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Info Cmd Accès 4	Alphanumérique – 64 caractères max	O	MULTI_ACCES valeur obligatoire en cas de commande d'accès FttH supplémentaire dans un même local
Info Cmd Accès 5	Alphanumérique – 64 caractères max	C	Obligatoire si Info Cmd Accès 4 = MULTI_ACCES Valeur = Référence de la 1 ^o prise existante dans le local ou VALEUR_INCONNUE (si la prise n'est pas étiquetée, un appel à la hotline est nécessaire pour support à l'identification)
Info Cmd Accès 6	Alphanumérique – 64 caractères max		
Info Cmd Accès 7	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Info Cmd Accès 8	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Identifiant de l'adresse publiée (pavillon ou immeuble) est propre au référentiel d'adresse de l'opérateur d'immeuble. Cet identifiant est communiqué par l'OI dans l'IPE. Au moins un des modes d'identification d'adresse suivants doit être présent dans la commande : - CodeAdresseImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - IdentifiantImmeuble Obligatoire si les autres modes d'identification d'adresse sont vides.
OffreAccesCommandee	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTH"
DelaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	F	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 10 (si option GTR 10H choisie)
PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide

			Valeur possible : 6J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum Format à respecter : 08H00-18H00	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur : 08H00-18H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide valeur possible : SIGNALISATION
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DispoClient	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
TypeCommande	Alphanumérique - 5 caractères max	V	
TypeRDV	Alphanumérique - 32 caractères max	V	
ParticipantsVtTel	Alphanumérique - 10 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	

InterlocuteurClientTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueTel	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
DureeEngagement	Alphanumérique - 10 caractères maximum	V	
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPRDM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
ReferencePrestationPRDM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	V	
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	V	
DateLivraisonAccesSouhaitee	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
DateDispoLocauxClient	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
RaisonSociale	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	

SIRET	Alphanumérique - 15 caractères maximum	V	
OperateurAAnnoncer	Alphanumérique - 64 caractères maximum	V	
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE6	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE7	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE8	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Règle sur les identifiants d'adresse :

Lorsque plusieurs identifiants d'adresse sont présents sur la commande, ils seront considérés avec l'ordre de priorité suivant :

- IdentifiantImmeuble
- CodeAdresseImmeuble
- Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble

Le traitement de la commande se fera à partir du premier identifiant trouvé par ordre de priorité dans le référentiel de l'OI.

AR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR accuse réception du dépôt et de l'intégrité de la commande.

L'AR peut être :

- KO, en cas d'erreur de type syntaxique, de format, ou autre. La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande.
- OK, en cas de réception et prise en compte confirmée de la commande.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_ARCMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
EtatArCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	
DateArCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	

MotifKoArCommandePrise	Alphanumérique - 100 caractères max	C	Obligatoire si EtatArCommandePrise = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DateEngagement LivraisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

CR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR répond à la demande par un CR de commande d'accès.

La réponse peut être de deux types :

- Soit SFR répond négativement, auquel cas le champ « etatCRCommandePrise » vaut « KO ». Un motif est renseigné dans le champ « motifKOCommandePrise ». La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande
- Soit SFR répond positivement. Dans ce cas, une à plusieurs routes optiques verticales sont fournies à l'OC, suivant que l'immeuble soit mono-fibré ou multi-fibré.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_CrCMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommandePriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Ce champ contient le numéro de la PTO tel que fourni par l'OC dans sa commande, ou dans le cas d'un CR de commande sans route optique fournie, la valeur 'HOTLINE'
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé.
EtatCrCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCrCommandePrise	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateCrCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi du Cr
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
ReferencePmTechnique	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Conditionné par la présence de plusieurs PM Techniques. Dans le cas d'un regroupement de PM Techniques sous une même référence de PM Réglementaire, ce champ doit être rempli pour permettre à l'OC d'identifier le PM Technique à raccorder (boitier, armoire...) au PBO

LocalisationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK". Ce champ est utile pour fournir des informations sur l'emplacement ou l'adresse du PM (exemple "le PM est situé derrière le local à vélos")
ReferencePBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"
LocalisationPBO	Alphanumérique - 2048 caractères maximum	F	Ce champ contient l'adresse du PBO ainsi que sa localisation éventuelle dans la structure de l'immeuble (par exemple, etage-03) ou tout autre moyen permettant de faciliter sa découverte par le technicien.
TypeProjectionGeographique	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Les valeurs offertes par l'OI seront définies au contrat. Le type de projection doit être le même que celui publié par l'OI dans l'IPE. Le type de projection géographique s'applique à toutes les coordonnées géographiques (X, Y PM et X, Y PBO éventuelles) du CR de commande.
CoordonneePBOX	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
CoordonneePBOY	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
HauteurPBO	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Cette information permet à l'OC de prévoir une nacelle lorsque la réglementation du travail l'impose.
TypeMaterielPBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Cette information précise par exemple la marque et le modèle du PBO pour aider l'OC à qualifier plus précisément le type de PBO
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK. Cette information précise le type d'environnement du PBO Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINÉ TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN

			POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Condition de raccordement du client : chaque opérateur détaille sa typologie de raccordements.
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK. Ce champ permet de préciser comment adducter le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE
AutresInfosPBOPTO	Alphanumérique - 4096 caractères maximum	F	Ce champ permet de préciser les modalités de raccordement entre le PBO et la PTO. Par exemple distance entre le PBO et la PTO, passage particulier à adopter, nombre de chambres...
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner le code d'accès de l'entrée de l'immeuble hébergeant le PM. Ce champ n'est pas destiné à renseigner le code d'accès des adresses en zone arrière des PM extérieurs. Il ne sera donc pas renseigné par exemple dans le cas d'adresses n'hébergeant pas un PM Ce champ est relatif au

			PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner les informations de contact des gardiens d'immeubles hébergeant un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
Pmaccessible	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur l'accessibilité du PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
InfoObtentionCle	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les modalités d'obtention des clés du local technique Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
CodeAccesSousSol	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les codes d'accès au sous-sol quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
CodeLocalPM	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur le code d'accès au local technique hébergeant le PM quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement

AutresInformations	Alphanumérique 2048 caractères max	C	Obligatoire si les 6 champs précédents sont vides et CR OK Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir toute autre information utile pour l'accès au PM. Ce champ est conditionné, c'est à dire obligatoire si tous les autres champs d'information d'accès au PM sont vides. Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsSyndic	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir les coordonnées du gestionnaire de l'immeuble abritant un PM Intérieur Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
OC 1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Bloc conditionné à l'infra et aux OC présents - si fibre dédiée : code de l'OC ayant la fibre dédiée - "NA" si pas d'opérateur sur la fibre - si fibre partagée : code de l'OC ayant passée la commande Si ReferencePrise= HOTLINE, les champs obligatoires des blocs de la route optique doivent être remplis avec des valeurs ne pouvant pas être confondues avec des valeurs réelles
NomModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"
PositionModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"
ReferenceCableModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationTubeModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationFibreModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire

ReferenceCablePBO N°1	Alphanumérique - 100 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationTubePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationFibrePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
ConnecteurPriseNumero N°1	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
ConnecteurPriseCoul eur N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
PositionModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ReferenceCableModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°2	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
InformationFibrePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°2	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ConnecteurPriseCoul eur N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	

OC 3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
PositionModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ReferenceCableModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°3	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
InformationFibrePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°3	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ConnecteurPriseCoeur N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
PositionModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ReferenceCableModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°4	Alphanumérique - 100 caractères max	F	

InformationTubePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
InformationFibrePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ConnecteurPriseNum ero N°4	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ConnecteurPriseCoul eur N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	Non utilisé
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
RaccordementLong	Alphanumérique - 1 caractère	O	
CommentaireRaccoLo ng	Alphanumérique - 70 caractères max	F	Information complémentaire sur raccordement long
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
PreequipeDTIO	Alphanumérique - 1 caractère	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer si les DTIO de l'immeuble sont présentes ou absentes Ce champ sera vide si l'OI ne peut pas fournir l'information 2 valeurs : O,N

Notification de raccordement KO

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Une fois le compte rendu de commande émis par SFR et si le compte-rendu est « OK », SFR va réaliser le raccordement du client final sur la ligne FTTH attribuée. Dans cette étape, en cas d'échec du raccordement, SFR notifie l'OC de l'échec de l'intervention avec le cas échéant une demande de nouvelle prise de rendez-vous avec le client final.

Deux situations sont possibles :

1. SFR réalise des opérations supplémentaires permettant de valider définitivement le raccordement du client final de l'OC sans besoin de prise de rendez-vous à nouveau avec le client final de l'OC.
2. La finalisation du raccordement du client final nécessite une nouvelle prise de rendez-vous avec le client final de l'OC. Dans ce cas SFR signale ce besoin dans le champ « CommentaireRaccKO » de la notification de raccordement KO.

Dans le cas numéro 2, l'OC devra dérouler à nouveau les étapes décrites dans les paragraphes 4.1.1 et 4.1.2.

Règles

Une notification de raccordement KO ne peut être émise par SFR qu'après la fourniture d'un CR CMD « OK ».

La notification de raccordement KO contient toujours un motif dans le champ « MotifRaccKO »

Le champ « CommentaireRaccKO » contient des informations utiles à la compréhension de l'échec de l'intervention et précise s'il est nécessaire qu'un nouveau rendez-vous soit pris par l'OC.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_NotifRaccKO_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC

ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
MotifRaccKO	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateQualificationDefault	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date de constatation du non-fonctionnement de la ligne
CommentaireRaccKO	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	F	
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	F	A renseigner si un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notification de reprovisionnement

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Dans le mode OI, la notification de reprovisionnement peut être envoyée par SFR entre le CR CMD et le CRMAD OK pour notifier l'OC que la route optique initialement prévue a été modifiée.

Règles

Le champ « TypeReprov » vaut « CHAUD » ou « FROID ».

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_NOTIFREPROV_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	O	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	O	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	O	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP Dans le cas d'une Notif_Reprov sans route optique fournie, indication de la valeur HOTLINE
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
ReferencePmTechniq ue	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Conditionné par la présence de plusieurs PM Techniques. Dans le cas d'un regroupement de PM Techniques sous une même référence de PM Réglementaire, ce champ doit être rempli pour permettre à l'OC d'identifier le PM Technique à raccorder (boitier, armoire...) au PBO

LocalisationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	C	La localisation du PM physique est conditionnée, c'est-à-dire obligatoire dans le cas de plusieurs PM Techniques pour une même référence de PM Réglementaire. Ce champ est par ailleurs utile pour fournir des informations sur l'emplacement du PM (exemple "le PM est situé derrière le local à vélos")
ReferencePBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	O	
LocalisationPBO	Alphanumérique - 2048 caractères maximum	F	Ce champ contient l'adresse du PBO ainsi que sa localisation éventuelle dans la structure de l'immeuble (par exemple, étage-03) ou tout autre moyen permettant de faciliter sa découverte par le technicien.
TypeProjectionGeographique	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Les valeurs offertes par l'OI seront définies au contrat. Le type de projection doit être le même que celui publié par l'OI dans l'IPE. Le type de projection géographique s'applique à toutes les coordonnées géographiques (X,Y PM et X, Y PBO éventuelles) du CR de commande.
CoordonneePBOX	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
CoordonneePBOY	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
HauteurPBO	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Cette information permet à l'OC de prévoir une nacelle lorsque la réglementation du travail l'impose.
TypeMaterielPBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Cette information précise par exemple la marque et le modèle du PBO pour aider l'OC à qualifier plus précisément le type de PBO

TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	O	Cette information précise le type d'environnement du PBO. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINÉ TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Condition de raccordement du client : chaque opérateur détaille sa typologie de raccordements.
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	O	Ce champ permet de préciser comment adducter le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU'AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU'À L'ABONNÉ/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE

AutresInfosPBOPTO	Alphanumérique - 4096 caractères maximum	F	Ce champ permet de préciser les modalités de raccordement entre le PBO et la PTO. Par exemple distance entre le PBO et la PTO, passage particulier à adopter, nombre de chambres...
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner le code d'accès de l'entrée de l'immeuble hébergeant le PM. Ce champ n'est pas destiné à renseigner le code d'accès des adresses en zone arrière des PM extérieurs. Il ne sera donc pas renseigné par exemple dans le cas d'adresses n'hébergeant pas un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner les informations de contact des gardiens d'immeubles hébergeant un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
Pmaccessible	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur l'accessibilité du PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
InfoObtentionCle	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les modalités d'obtention des clés du local technique Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement

CodeAccesSousSol	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les codes d'accès au sous-sol quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
CodeLocalPM	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur le code d'accès au local technique hébergeant le PM quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
AutresInformations	Alphanumérique - 2048 caractères max	C	Obligatoire si les 6 champs précédents sont vides et CR OK Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir toute autre information utile pour l'accès au PM. Ce champ est conditionné, c'est à dire obligatoire si tous les autres champs d'information d'accès au PM sont vides. Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsSyndic	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir les coordonnées du gestionnaire de l'immeuble abritant un PM Intérieur Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
OC 1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Si ReferencePrise= HOTLINE, les champs obligatoires des blocs de la route optique doivent être remplis avec des valeurs ne pouvant pas être confondues avec des valeurs réelles
NomModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	

PositionModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
ReferenceCableModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°1	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	O	
InformationFibrePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	O	
ConnecteurPriseNumero N°1	Numérique	O	
ConnecteurPriseCouleur N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
PositionModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ReferenceCableModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°2	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
InformationFibrePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°2	Numérique	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	

OC 3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
PositionModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ReferenceCableModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°3	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
InformationFibrePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°3	Numérique	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
PositionModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
ReferenceCableModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°4	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
InformationFibrePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné

ConnecteurPriseNumero N°4	Numérique	C	Obligatoire si OC4 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
TypeReprov	Alphanumérique - 5 caractères	O	3 valeurs : CHAUD, FROID, VDR
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Obligatoire si TypeReprov = "CHAUD" ou si un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
DateNotifReprov	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de la Notif_Reprov
CommentaireReprov	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	L'OI communiquera les formats des champs et l'utilisation de ces champs dans les contrats. Ils peuvent être utiles par exemple en cas de brassage par l'OI ou de commande sur fibre activée
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
RaccordementLong	Alphanumérique - 70 caractères max	F	2 valeurs : O, N
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve12	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique - 70 caractères max	F	

PriseConstruite	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si ReferencePrise est différente de HOTLINE 2 valeurs : O, N
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CR de MAD Ligne

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Il est utilisé par SFR pour achever l'instruction de la commande d'accès, et signifier la mise à disposition de la ligne FTTH à l'OC demandeur, confirmant la continuité optique de bout en bout entre le PM et la PTO considérée.

Règles

Une fois le CR MAD de la ligne envoyé à l'OC, SFR est en mesure de facturer les frais de mise en service, les frais de fourniture de route optique, la contrepartie du droit d'usage octroyé ainsi que la prestation de raccordement du client final et ce conformément aux conditions tarifaires en vigueur.

Dans le cas d'un CRMAD KO hors responsabilité de SFR, les frais de mise en service, les frais de fourniture de route optique et la prestation de raccordement final restent acquis à SFR.

Liste des cas de CRMAD KO hors responsabilité SFR :

Libellé Echec	commentaire	Responsabilité	Code Erreur renseignée dans le fichier CRMAD	Commentaire renseigné dans le CRMAD
Client absent		OC	F CLI07	CRMAD KO. Commande terminée.
Non habilité		OC	FAUT01	Echec de l'intervention. Commande terminée
Refus apparent		OC	F CLI05	Refus travaux client. Refus pose en apparent. Commande terminée.
Refus contrat		OC	F CLI04	Refus client. Commande terminée.
Refus RDV		OC	F CLI04	Refus client. Refus du RDV. Commande terminée.
Défaut jarretière abonné	A utiliser pour le défaut de position OC au PM	OC	FAUT01	Autre motif. Défaut information de position OC au PM Commande terminée.
Préparation travaux client	Cas de travaux client nécessaire avant la pose de la pto	OC	FAUT01	Travaux client pré-requis. Commande terminée

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_CrMADL_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
EtatMadlign	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCRMADLign	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatMadlign = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateRaccordementPri se	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	

PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	O	Une prise a-t-elle été posée lors de l'intervention ? 4 valeurs : O : l'installateur a posé la prise lors de l'intervention N : l'installateur n'a pas pu poser la prise lors de l'intervention et il n'y avait pas de prise pré-existante E : une prise était déjà présente en amont de l'intervention R : remise en conformité d'une prise historique différente d'une PTO (exemple fibre soudée dans mediaconverter déplacée lors de l'intervention dans une PTO)
CommentaireCRMad	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK Cette information précise le type d'environnement du PBO. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINTECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK Ce champ permet de préciser comment adduquer le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/

			SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE
OffreAccesLivree	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTH"
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve12	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique - 70 caractères max	F	

DélaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	F	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 10 (si option GTR 10H choisie)
PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 6J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum Format à respecter : <i>08H00-18H00</i>	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 08H00-18H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide valeur possible : SIGNALISATION
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
PreequipeDTIO	Alphanumérique - 1 caractère	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer si les DTIO de l'immeuble sont présentes ou absentes Ce champ sera vide si l'OI ne peut pas fournir l'information 2 valeurs : O,N
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPRDM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	

BilanOptique	Alphanumérique – 4096 caractères max	V	
LongueurLigne	Alphanumérique – 4096 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 6	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 7	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 8	Alphanumérique – 64 caractères max	V	

Notification de raccordement KO par l'OC

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Elle est utilisée pour signifier un problème après la mise à disposition de la ligne par SFR et avant que l'OC n'ait pu mettre en service son client.

Règles

Elle ne peut arriver de la part de l'OC qu'après la fourniture du CR MAD par l'OI et avant l'envoi du CR MES.

Suite à sa réception, SFR envoie un AR echec Racco puis soit :

- une notification de reprovisionnement à froid et reste en attente d'une MES ou d'une annulation.
- un CRMAD KO

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_NotifRaccKO_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande

			FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationPM	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
MotifRaccKO	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateQualificationDefault	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date de constatation du non-fonctionnement de la ligne
CommentaireRaccKO	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	F	
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	F	A renseigner si un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

AR d'échec de Racco

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à la réception d'une notification de raccordement KO OC par SFR, SFR confirme la bonne réception de la notif de raccordement KO

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_AR_ECHEC_RACC_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP. En cas de notif racc ko ou prise posée mais raccordement non réalisé

ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR OK. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferenceCommandeSousTraitantOI	Alphanumérique - 256 caractères max	V	
DateArEchecRacc	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	O	N° fourni par la HL OI si fourniture de nouvelles constitutions
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CR MES

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Dès l'activation client réalisée, l'OC notifie SFR de la mise en service du client.

Règles

L'OC doit faire parvenir le CR MES à SFR dans un délai maximum de trois (3) mois suivant l'émission du CR MAD de Ligne.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_CrMESL_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateMesLigneFTTH	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
CommentaireMES	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
DateRaccordementPri se	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	V	

BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CMD ANNULATION

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Un OC peut annuler une commande d'accès FTTH. Il fait parvenir pour cela une commande d'annulation

Règles

Si la commande d'annulation arrive post mise en service d'un client, elle est alors considérée comme une résiliation de ligne.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_ANNUL_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR de commande : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR de commande OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateAnnulation	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de l'annulation
ResponsabiliteAnnula tionCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OI, OC

Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique – 4 caractères	O	FTTH
TypeOperation	Alphanumérique – 5 caractères	V	
MotifAnnulation	Alphanumérique – 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique – 64 caractères max	V	

CR CMD ANNULATION

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à l'annulation d'une commande, SFR répond par un CR de commande d'annulation. Il peut être OK ou KO

Règles

En cas d'annulation, « typeOperation » vaut « ANNUL ». Autrement, il vaut « RESIL »

Si le CR d'annulation est KO, SFR abandonne l'annulation de la commande. Charge à l'OC de renvoyer une autre annulation.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CR_ANNUL_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique- 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR de commande : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR de commande OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.

DateCrCommandeAnnulPrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
EtatCrAnnResCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCrAnnResCommandePrise	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Code erreur (Cf onglet Codification-type KO) Obligatoire si EtatCrAnnResCommandePrise = "KO"
TypeOperation	Alphanumérique - 5 caractères	O	2 valeurs : ANNUL, RESIL
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
MotifAnnulation	Alphanumérique - 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Mess_OI_Cmd_Acces

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utiliser pour communiquer une information à l'OC sur sa commande notamment en cas de demande de reprovisioning à Froid

Règle :

Le type message OI sera dans le cas d'un message concernant un reprovisioning à Froid sera INFOREPROVF

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_MESS_OI_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.

DateMessOIComman deAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeMessOIComman deAcces	Alphanumérique - 32 caractères max	O	11 valeurs : INFO, INFOVDR, DEMANDE, REPONSE, RDVMODIF, RDVANNULATION, INFOREPROVF, REINTERVENTION, RDVAPRENDRE, RDVANNULEAREPLANIFIER, DELA
ContenuMessOICom mandeAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	O	si TypeMessOICommandeAcces = INFOVDR, alors le contenu du flux message doit être « A raccorder au plus tard le xx/xx/xxxx »
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DateEngagementLiv raisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Mess_OC_Cmd_Acces

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Utiliser pour communiquer une information à l'OI sur sa commande

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_MESS_OC_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
---------	--------	----------	--------------------------

ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateMessOCComman deAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeMessOCComman deAcces	Alphanumérique - 32 caractères max	O	11 valeurs : INFO, INFOVDR, DEMANDE, REPONSE, RDVMODIF, RDVANNULATION, INFOREPROVF, REINTERVENTION, RDVAPRENDRE, RDVANNULEAREPLANIFIER, DELAI
ContenuMessOCCom mandeAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	O	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notif écrasement

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI pour indiquer à l'OC1 qu'il a réaffecté sa ligne d'accès active à un autre OC2 (sans toutefois préciser lequel) suite au traitement de la commande d'accès de l'OC2.

Règle :

La nouvelle commande d'un OC2 sur une ligne FTTH partagée et active chez un OC1 provoque l'envoi à ce dernier d'une notification d'écrasement. Celle-ci vaut résiliation de son accès et lui permet de NE PAS avoir à effectuer la résiliation.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_Ecrasement_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateEcrasement	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	
CommentaireEcrasement	Alphanumérique - 256 caractères max	F	

DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notif reprise

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI pour indiquer à l'OC1 qu'il a réaffecté sa ligne d'accès résiliée à un autre OC2 (sans toutefois préciser lequel) suite au traitement de la commande d'accès de l'OC2.

Règle :

La nouvelle commande d'un OC2 sur une ligne FTTH partagée et déjà résiliée par un OC1 provoque l'envoi à ce dernier d'une notification de reprise.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_NOTIFREPRISE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Dernière référence commerciale du service d'accès propre à l'OI pour cet OC. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne

			peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateReprise	AAAAMMJJ HH:MM	O	Valorisé à la date d'envoi du CR_MAD
CommentaireReprise	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

Alerte Accès Sensible

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI suite à l'AR pour indiquer à l'OC qu'il a demandé le raccordement d'une prise construite porteuse d'une option GTR

Règle :

L'OC doit répondre dans un délai défini au contrat pour confirmer la référence de la prise sans quoi SFR enverra un CR KO

Données

Nommage :

- codeOI_codeOCALERTE_ACCES_SENSIBLE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateAlerteAccesSensi ble	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Cette date déclenche le démarrage du délai de confirmation.
Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

Confirmation Accès Sensible

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Utilisé par l'OC suite à l'Alerte Accès Sensible pour confirmer la référence de la prise construite commandée

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CONFIRM_ACCES_SENSIBLE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateConfirmAccesSe nsible	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

4.2 Mode STOC

CMD ACCES

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

L'OC passe commande à SFR via une commande d'accès fibre, qui se matérialise par un fichier d'une à plusieurs commandes.

Règles

Si le client de l'OC possède une prise optique déjà construite dans son logement, il est de la responsabilité de l'OC de fournir à SFR avec exactitude cette référence de PTO et celle-ci uniquement, qui doit impérativement être demandée au client par l'OC.

Le champ « ReferenceCommandePriseInterneOC » doit être unique pour chaque commande de l'OC.

La valeur de « TypeRacco » doit être « STOC ». En cas d'autre valeur, la commande sera rejetée, hormis lors d'une éventuelle période de transition entre le mode OC et le mode STOC. Si la commande d'accès ne nécessite pas la construction du raccordement final (PBO-PTO), la prise terminale étant déjà installée, la valeur « STOC » reste attendue, mais SFR n'envoie pas les flux STOC.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Valeur
ReferenceCommandePri seInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FFTE et inversement.
CommuneImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodePostalImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F	
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	C	Code Insee de la commune. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
CodeVoieRivoliImmeubl e	Alphanumérique - 4 caractères	C	Code Rivoli de la voie. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	F	
ComplementNumeroVoi eImmeuble	Alphanumérique - 1 caractère	F	Valeurs possibles : [A – Z]
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique - 20 caractères max	F	
LibelleVoieImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C	Code Hexaclé Obligatoire si <i>CodeInseeImmeuble</i> , <i>CodeVoieRivoliImmeuble</i> et <i>IdentifiantImmeuble</i> sont vides
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	F	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
TypeRacco	Alphanumérique - 20 caractères max	O	STOC

DateInstall	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	
NomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
PrenomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ContactClient1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ContactClient2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par SFR lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP.
PriseExistante	Alphanumérique - 1 caractère 2 valeurs : O, N	O	Champ permettant à l'OC de préciser dans sa commande si la commande concerne un logement dans lequel une prise PTO ou un bandeau optique est déjà physiquement posée ou non. O=oui, N=Non
DateCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de la commande d'accès
CommentaireCmdAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
Info Cmd Accès 1	Alphanumérique - 64 caractères max (A confirmer)	F	

Info Cmd Accès 2	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 3	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 4	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	O	MULTI_ACCES valeur obligatoire en cas de commande d'accès FttH supplémentaire dans un même local
Info Cmd Accès 5	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	C	Obligatoire si Info Cmd Accès 4 = MULTI_ACCES Valeur = Référence de la 1 ^o prise existante dans le local ou VALEUR_INCONNUE (si la prise n'est pas étiquetée, un appel à la hotline est nécessaire pour support à l'identification)
Info Cmd Accès 6	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)		
Info Cmd Accès 7	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 8	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Identifiant de l'adresse publiée (pavillon ou immeuble) est propre au référentiel d'adresse de l'opérateur d'immeuble. Cet identifiant est communiqué par l'OI dans l'IPE. Au moins un des modes d'identification d'adresse suivants doit être présent dans la commande : - CodeAdresseImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - IdentifiantImmeuble Obligatoire si les autres modes d'identification d'adresse sont vides.
OffreAccesCommandee	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTH"
DelaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	F	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide

			Valeur possible : 10 (si option GTR 10H choisie)
PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 6J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum Format à respecter : 08H00-18H00	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 08H00-18H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide valeur possible : SIGNALISATION
Reserve1	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DispoClient	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
TypeCommande	Alphanumérique - 5 caractères max	V	
TypeRDV	Alphanumérique - 32 caractères max	V	
ParticipantsVtTel	Alphanumérique - 10 caractères maximum	V	

InterlocuteurClientTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueTel	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
DureeEngagement	Alphanumérique - 10 caractères maximum	V	
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPRDM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonPM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
ReferencePrestationPRDM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	V	
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	V	
DateLivraisonAccesSouhaitee	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	

DateDispoLocauxClient	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
RaisonSociale	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
SIRET	Alphanumérique - 15 caractères maximum	V	
OperateurAAnnoncer	Alphanumérique - 64 caractères maximum	V	
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE6	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE7	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE8	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Règle sur les identifiants d'adresse :

Lorsque plusieurs identifiants d'adresse sont présents sur la commande, ils seront considérés avec l'ordre de priorité suivant :

- IdentifiantImmeuble
- CodeAdresseImmeuble
- Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble

Le traitement de la commande se fera à partir du premier identifiant trouvé par ordre de priorité dans le référentiel de l'OI.

AR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR accuse réception de la réception et de l'intégrité de la commande.

L'AR peut être :

- KO, en cas d'erreur de type syntaxique, de format, ou autre. La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande.
- OK, en cas de réception et prise en compte confirmée de la commande.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_ARCMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
EtatArCommandePris e	Alphanumérique - 2 caractères	O	
DateArCommandePri se	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	

MotifKoArCommandePrise	Alphanumérique – 100 caractères max	C	Obligatoire si EtatArCommandePrise = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DateEngagement LivraisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique – 64 caractères max	V	

CR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR répond à la demande par un CR de commande d'accès.

La réponse peut être de deux types :

- soit SFR répond négativement, auquel cas le champ « etatCRCommandePrise » vaut « KO ». Un motif est renseigné dans le champ « motifKOCRCCommandePrise ». La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande
- soit SFR répond positivement. Dans ce cas, une à plusieurs routes optiques verticales sont fournies à l'OC, suivant que l'immeuble soit mono-fibré ou multi-fibré.

Si le CR de CMD émis par SFR OI mentionne au moins une fois «HOTLINE» dans les champs relatifs à la route optique, alors l'OC doit obligatoirement utiliser le webservice E-MUTATION², et en cas d'indisponibilité de ce dernier, l'OC doit impérativement passer un appel à la Hotline de SFR. D'autre part, si l'OC découvre in situ qu'une prise est déjà posée chez son client, contrairement au déclaratif figurant dans la commande d'accès, il doit obligatoirement utiliser le webservice E-MUTATION, en cas d'indisponibilité de ce dernier l'OC doit impérativement appeler la Hotline SFR pour un reprovisionnement.

A l'inverse, si l'OC constate qu'aucune prise n'a jamais été posée chez le client, contrairement au déclaratif figurant dans la commande d'accès, et afin d'éviter une autre intervention, l'OC construira le raccordement du Local FTTH et utilisera E-MUTATION. En cas d'indisponibilité de ce dernier l'OC doit impérativement appeler la Hotline SFR par téléphone.

Dans ce dernier cas, une commande STOC sera émise vers l'OC.

Cas du raccordement sans route optique transmise par l'OI :

En cas de raccordement réalisé par l'OC sans validation de SFR soit par le canal de la Hotline soit par le canal du webservice E-MUTATION ; la validation étant la fourniture d'une notification de reprovisionnement alors le raccordement sera considéré comme un raccordement « sauvage » et sera soumis aux dispositions contractuelles.

² dont la description fonctionnelle figure en annexe 4 Bis

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_CRCMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommandePriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Ce champ contient le numéro de la PTO tel que fourni par l'OC dans sa commande, ou dans le cas d'un CR de commande sans route optique fournie, la valeur 'HOTLINE'
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé.
EtatCrCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCrCommandePrise	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateCrCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi du Cr
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM
ReferencePmTechnique	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Conditionné par la présence de plusieurs PM Techniques. Dans le cas d'un regroupement de PM Techniques sous une même référence de PM Réglementaire, ce champ doit être rempli pour

			permettre à l'OC d'identifier le PM Technique à raccorder (boitier, armoire...) au PBO
LocalisationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK". Ce champ est utile pour fournir des informations sur l'emplacement ou l'adresse du PM (exemple "le PM est situé derrière le local à vélos")
ReferencePBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"
LocalisationPBO	Alphanumérique - 2048 caractères maximum	F	Ce champ contient l'adresse du PBO ainsi que sa localisation éventuelle dans la structure de l'immeuble (par exemple, etage-03) ou tout autre moyen permettant de faciliter sa découverte par le technicien.
TypeProjectionGeographique	Alphanumérique - 10 20 caractères maximum	F	Les valeurs offertes par l'OI seront définies au contrat. Le type de projection doit être le même que celui publié par l'OI dans l'IPE. Le type de projection géographique s'applique à toutes les coordonnées géographiques (X, Y PM et X, Y PBO éventuelles) du CR de commande.
CoordonneePBOX	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
CoordonneePBOY	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
HauteurPBO	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Cette information permet à l'OC de prévoir une nacelle lorsque la réglementation du travail l'impose.
TypeMaterielPBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Cette information précise par exemple la marque et le modèle du PBO pour aider l'OC à qualifier plus précisément le type de PBO
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK. Cette information précise le type d'environnement du PBO Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINÉ TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/

			CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Condition de raccordement du client : chaque opérateur détaille sa typologie de raccordements.
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK. Ce champ permet de préciser comment adducter le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE
AutresInfosPBOPTO	Alphanumérique - 4096 caractères maximum	F	Ce champ permet de préciser les modalités de raccordement entre le PBO et la PTO. Par exemple distance entre le PBO et la PTO, passage particulier à adopter, nombre de chambres...
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner le code d'accès de l'entrée de l'immeuble hébergeant le PM. Ce champ n'est pas destiné à renseigner le code d'accès des

			adresses en zone arrière des PM extérieurs. Il ne sera donc pas renseigné par exemple dans le cas d'adresses n'hébergeant pas un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner les informations de contact des gardiens d'immeubles hébergeant un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
Pmaccessible	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur l'accessibilité du PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
InfoObtentionCle	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les modalités d'obtention des clés du local technique Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
CodeAccesSousSol	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les codes d'accès au sous-sol quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement

CodeLocalPM	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur le code d'accès au local technique hébergeant le PM quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
AutresInformations	Alphanumérique 2048 caractères max	C	Obligatoire si les 6 champs précédents sont vides et CR OK Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir toute autre information utile pour l'accès au PM. Ce champ est conditionné, c'est à dire obligatoire si tous les autres champs d'information d'accès au PM sont vides. Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsSyndic	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir les coordonnées du gestionnaire de l'immeuble abritant un PM Intérieur Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
OC 1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Bloc conditionné à l'infra et aux OC présents - si fibre dédiée : code de l'OC ayant la fibre dédiée - "NA" si pas d'opérateur sur la fibre - si fibre partagée : code de l'OC ayant passée la commande Si ReferencePrise= HOTLINE, les champs obligatoires des blocs de la route optique doivent être remplis avec des valeurs ne pouvant pas être confondues avec des valeurs réelles
NomModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"

PositionModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK"
ReferenceCableModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationTubeModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationFibreModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
ReferenceCablePBO N°1	Alphanumérique - 100 caractères max	F	Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationTubePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
InformationFibrePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
ConnecteurPriseNumero N°1	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" Recommandation de remplissage systématique dès lors qu'une fibre dédiée existe au PM réglementaire
ConnecteurPriseCoul eur N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
PositionModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ReferenceCableModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°2	Alphanumérique - 100 caractères max	F	

InformationTubePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
InformationFibrePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°2	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC2 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
PositionModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ReferenceCableModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°3	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
InformationFibrePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°3	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC3 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC présent à date
NomModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné

PositionModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ReferenceCableModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°4	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
InformationFibrePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°4	Numérique	C	Obligatoire si EtatCrCommandePrise = "OK" et si OC4 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	POTENTIEL FIL NU (Ce champ a pour objet d'informer l'OC de la présence potentielle de fils nus électriques Enedis à proximité)
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
RaccordementLong	Alphanumérique - 1 caractère	O	
CommentaireRaccordementLong	Alphanumérique - 70 caractères max	F	Information complémentaire sur raccordement long
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
PreequipedTIO	Alphanumérique - 1 caractère	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer si les DTIO de l'immeuble sont présentes ou absentes Ce champ sera vide si l'OI ne peut pas fournir l'information 2 valeurs : O,N

CMD STOC

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à la fourniture du CR de commande d'accès, et si la construction du raccordement final (PBO-PTO) est nécessaire, alors SFR envoie une commande de sous-traitance. Elle se matérialise par la CMD STOC.

Elle précise la référence liée à l'acte de prestation.

Règles

La nécessité de construction d'un câblage palier (ou raccordement final) se manifeste par les valeurs, dans la commande d'accès, des champs « PrisePosee » à « N » et « ReferencePrise » à « vide ».

Suite à la CMD STOC, SFR est en attente d'un CR STOC, ou d'un appel de sa Hotline pour reprovisionnement.

Données

Nommage

- CodeOI_CodeOC_CMDSTOC_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
CommuneImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	

CodePostalImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F	Bloc adresse permettant d'aller plus vite pour le traitement de la commande
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F	
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F	
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	F	
ComplementNumeroVoieImmeuble	Alphanumérique - 1 caractère	F	
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique - 20 caractères max	F	
LibelleVoieImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	F	
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	F	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferenceCommandeSousTraitantOI	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Réf OI générée lors du passage cde au sous-traitant
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CR STOC

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Dès la réalisation du raccordement final, l'OC transmet un CR STOC.

Règles

Si le raccordement se conclue positivement, le CR STOC est OK. SFR transmet alors le CR MAD Ligne.

Si le raccordement ne peut être réalisé (KO), l'OC doit le notifier à SFR en précisant la cause (cf. tableau ci-dessous).

Si la cause relève de l'OC, SFR clôt la commande par un CR MAD KO.

Si la cause relève de l'OI, SFR enverra, après notification du KO, une notification de reprovisionnement à froid puis une nouvelle commande STOC.

Si, sur le terrain, l'OC constate qu'une prise est en fait existante alors que la commande a été traitée comme une construction de prise, alors l'OC doit obligatoirement contacter la Hotline de SFR. Le CR STOC résultant doit être OK mais avec le champ « PrisePosee » renseigné avec « Non ».

Si un reprovisionnement a eu lieu, le champ « NotificationReprovisioningHL » doit valoir « Oui » et « NumeroDecharge » doit être valorisé par le code envoyé dans la notification de reprovisionnement.

FLUX	ETAT	PRISE POSEE	RESULTATS		COMMENTAIRES
CR STOC	OK	O	CR MAD OK	Attente MES / ANNUL	Cas nominal
CR STOC	OK	E	CR MAD OK	Attente MES / ANNUL	Constat prise en fait posée, l'OC doit appeler la Hotline SFR OI pour notif repro préalable au CR STOC
CR STOC	OK	R	CR MAD OK	Attente MES / ANNUL	Le technicien a trouvé une prise chez le client mais a dû la remettre en état.
CR STOC	KO	N	NOTIF REPROV CMD STOC	Attente CR STOC	

CR STOC	KO	O	NOTIF REPROV CR MAD OK	Attente MES/ANNUL	Le technicien a posé la route optique mais elle est inutilisable
CR STOC	KO	E	NOTIF REPROV CR MAD OK	Attente MES/ANNUL	Le technicien constate la présence d'une prise dans le logement du client mais la route optique est inutilisable
CR STOC	KO	R	NOTIF REPROV CR MAD OK	Attente MES/ANNUL	Le technicien a trouvé une prise chez le client et a dû la remettre en état. La route optique s'avère inutilisable.

Par ailleurs, SFR a mis un contrôle de conformité des CR STOC, en cas de réception d'un CR STOC erroné, celui-ci sera bloqué et soumis à la pénalité CR STOC erroné. SFR considère un CR STOC erroné tout CR STOC émis par l'OC sans réception d'une notification de reprovisionnement ou tout CR STOC avec une référence de prise différente de la notification envoyée par SFR.

SFR conformément aux échanges Interop/Fibre permet à l'OC de corriger son CR STOC dans un délai maximum d'un mois sous réserve que celui-ci s'engage à ce que le raccordement terrain soit conforme au référentiel de SFR.

L'OC est informé par flux message de l'anomalie détectée sur le CR STOC.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_CrSTOC_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.

ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferenceCommandeSousTraitantOI	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
CrAccesOperationnel	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCrRaccordementPrise	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = "OK" Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
DateRaccordementPrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = "OK"
PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	O	Une prise a-t-elle été posée lors de l'intervention ? 4 valeurs : O : l'installateur a posé la prise lors de l'intervention N : l'installateur n'a pas pu poser la prise lors de l'intervention et il n'y avait pas de prise préexistante E : une prise était déjà présente en amont de l'intervention R : remise en conformité d'une prise historique différente d'une PTO (exemple fibre soudée dans mediaconverter déplacée lors de l'intervention dans une PTO)

BilanOptique	Alphanumérique – 4096 caractères max	F	Données indispensables pour le SAV et la détermination des responsabilités entre OI et OC Bilan entre Pm et PTO si connectorisé
Commentaire	Alphanumérique – 1024 caractères max	F	
NotificationReprovisioningHL	Alphanumérique - 3 caractères	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = "OK" "Oui" s'il y a eu sollicitation à la hot line OI 2 valeurs : Oui, Non
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Obligatoire si NotificationReprovisioningHL = "Oui" (reprov à chaud) ou si CrAccesOperationnel = "KO" et qu'un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
Reserve1	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique – 70 caractères max	F	

Reserve12	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = OK et si la valeur constatée sur le terrain est différente de la valeur fournie par l'OI dans le CR de cmd Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINTECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE

TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	C	Obligatoire si CrAccesOperationnel = OK et si la valeur constatée sur le terrain est différente de la valeur fournie par l'OI dans le CR de cmd Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

Notification de reprovisionnement

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Elle est utilisée de deux manières : soit à chaud, lors du raccordement, soit à froid, post-raccordement.

A chaud, elle est envoyée par SFR entre l'envoi de la CMD STOC et la réception du CR STOC, pour donner suite à appel à hotline, si l'opération sur le terrain nécessite une mise à jour du chemin optique.

A froid, elle est envoyée post CR STOC KO cause OI, ou post notification de raccordement KO.

Règles

Si à chaud, le champ « TypeReprov » vaut « CHAUD »

Si à froid, il vaut « FROID »

Si aucune CMD STOC n'est en cours, l'émission d'une notification de reprovisionnement sera systématiquement suivie de l'émission d'un CR MAD, qu'un CR MAD ait déjà été émis ou non.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_NOTIFREPROV_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	O	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	O	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	O	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP Dans le cas d'une Notif_Reprov sans route optique fournie, indication de la valeur HOTLINE
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM

ReferencePmTechnique	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Conditionné par la présence de plusieurs PM Techniques. Dans le cas d'un regroupement de PM Techniques sous une même référence de PM Réglementaire, ce champ doit être rempli pour permettre à l'OC d'identifier le PM Technique à raccorder (boitier, armoire...) au PBO
LocalisationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	C	La localisation du PM physique est conditionnée, c'est-à-dire obligatoire dans le cas de plusieurs PM Techniques pour une même référence de PM Réglementaire. Ce champ est par ailleurs utile pour fournir des informations sur l'emplacement du PM (exemple "le PM est situé derrière le local à vélos")
ReferencePBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	O	
LocalisationPBO	Alphanumérique - 2048 caractères maximum	F	Ce champ contient l'adresse du PBO ainsi que sa localisation éventuelle dans la structure de l'immeuble (par exemple, etage-03) ou tout autre moyen permettant de faciliter sa découverte par le technicien.
TypeProjectionGeographique	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Les valeurs offertes par l'OI seront définies au contrat. Le type de projection doit être le même que celui publié par l'OI dans l'IPE. Le type de projection géographique s'applique à toutes les coordonnées géographiques (X,Y PM et X, Y PBO éventuelles) du CR de commande.
CoordonneePBOX	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
CoordonneePBOY	Numérique	C	Obligatoire si <i>TypeProjectionGeographique</i> est renseigné et vide sinon
HauteurPBO	Alphanumérique - 20 caractères maximum	F	Cette information permet à l'OC de prévoir une nacelle lorsque la réglementation du travail l'impose.
TypeMaterielPBO	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Cette information précise par exemple la marque et le modèle du PBO pour aider l'OC à qualifier plus précisément le type de PBO

TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	O	Cette information précise le type d'environnement du PBO. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINÉ TECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVÉ/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AÉRIEN PÔTEAU ENEDIS/ AÉRIEN PÔTEAU ORANGE/ AÉRIEN PÔTEAU DOMAINE PRIVÉ/ AÉRIEN/ FACADE CÔTÉ RUE/ FACADE CÔTÉ COUR/ FACADE/ INGÉNIERIE SANS PBO/ INDÉTERMINÉ
ConditionsSyndic	Alphanumérique - 100 caractères maximum	F	Condition de raccordement du client : chaque opérateur détaille sa typologie de raccordements.
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 40 caractères maximum	O	Ce champ permet de préciser comment adducter le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU'AU DOMAINE PRIVÉ/ SOUTERRAIN JUSQU'À L'ABONNÉ/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AÉRIEN/ AÉRIEN AVEC VÉGÉTATION/ AÉRIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AÉRIEN ENEDIS/ AÉRIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AÉROSOUTERRAIN/ AÉROSOUTERRAIN ENEDIS/ AÉROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITÉE/ CÂBLAGE BRAM/ INDÉTERMINÉ

AutresInfosPBOPTO	Alphanumérique - 4096 caractères maximum	F	Ce champ permet de préciser les modalités de raccordement entre le PBO et la PTO. Par exemple distance entre le PBO et la PTO, passage particulier à adopter, nombre de chambres...
CodeAccesImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner le code d'accès de l'entrée de l'immeuble hébergeant le PM. Ce champ n'est pas destiné à renseigner le code d'accès des adresses en zone arrière des PM extérieurs. Il ne sera donc pas renseigné par exemple dans le cas d'adresses n'hébergeant pas un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsImmeuble	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet de renseigner les informations de contact des gardiens d'immeubles hébergeant un PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
Pmaccessible	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur l'accessibilité du PM Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
InfoObtentionCle	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les modalités d'obtention des clés du local technique Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement

CodeAccesSousSol	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur les codes d'accès au sous-sol quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
CodeLocalPM	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir des informations sur le code d'accès au local technique hébergeant le PM quand nécessaire Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
AutresInformations	Alphanumérique - 2048 caractères max	C	Obligatoire si les 6 champs précédents sont vides et CR OK Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir toute autre information utile pour l'accès au PM. Ce champ est conditionné, c'est à dire obligatoire si tous les autres champs d'information d'accès au PM sont vides. Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
ContactsSyndic	Alphanumérique - 256 caractères max	F	Ce champ permet à l'opérateur d'immeuble de fournir les coordonnées du gestionnaire de l'immeuble abritant un PM Intérieur Ce champ est relatif au PMTechnique dans le cas d'un regroupement de plusieurs PM Techniques rattachés à un PM de Regroupement
OC 1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Si ReferencePrise= HOTLINE, les champs obligatoires des blocs de la route optique doivent être remplis avec des valeurs ne pouvant pas être confondues avec des valeurs réelles
NomModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	

PositionModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
ReferenceCableModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°1	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	O	
InformationFibrePBO N°1	Alphanumérique - 20 caractères max	O	
ConnecteurPriseNumero N°1	Numérique	O	
ConnecteurPriseCouleur N°1	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
PositionModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ReferenceCableModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°2	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
InformationFibrePBO N°2	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°2	Numérique	C	Obligatoire si OC2 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°2	Alphanumérique - 256 caractères max	F	

OC 3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
PositionModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ReferenceCableModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°3	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
InformationFibrePBO N°3	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ConnecteurPriseNumero N°3	Numérique	C	Obligatoire si OC3 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°3	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
OC 4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC présent à date
NomModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
PositionModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
ReferenceCableModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationTubeModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
InformationFibreModulePm N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferenceCablePBO N°4	Alphanumérique - 100 caractères max	F	
InformationTubePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné
InformationFibrePBO N°4	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Obligatoire si OC4 renseigné

ConnecteurPriseNumero N°4	Numérique	C	Obligatoire si OC4 renseigné
ConnecteurPriseCouleur N°4	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
TypeReprov	Alphanumérique - 5 caractères	O	3 valeurs : CHAUD, FROID, VDR
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	C	Obligatoire si TypeReprov = "CHAUD" ou si un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
DateNotifReprov	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de la Notif_Reprov
CommentaireReprov	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	3 valeurs : REJET: refus de l'intervention de l'OI (CR STOC KO ou NOTIF RACC KO jugé non recevable par l'OI) VALIDE : l'action corrective a été exécutée par l'OI TORT : déplacement à tort de l'OI
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	[FTTH] Problème GC (Travaux de GC nécessaires) 2 valeurs : O,N
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	Rappel du motif de mutation transmis par l'OC (e-mutation)
RaccordementLong	Alphanumérique - 70 caractères max	F	2 valeurs : O, N
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	FIL NU POTENTIEL en cas de mutation sur un PB différent du CR CMD (Ce champ a pour objet d'informer l'OC de la présence potentielle de fils nus électriques Enedis à proximité)
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve12	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique - 70 caractères max	F	

Reserve15	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
PriseConstruite	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si ReferencePrise est différente de HOTLINE 2 valeurs : O, N
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CR de MAD Ligne

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Il est utilisé par SFR pour achever l'instruction de la commande d'accès, et signifier la mise à disposition de la ligne FTTH à l'OC demandeur, confirmant la continuité optique de bout en bout entre le PM et la PTO considérée.

Règles

Dans le cas d'une commande d'accès sans prise à poser (« PriseExistante » à « O » et « ReferencePrise » valorisée), le CR MAD est envoyé directement après le CR CMD. Il n'y a pas de flux STOC dans ce cas.

Une fois le CR MAD de la ligne envoyé à l'OC, SFR est en mesure de facturer les frais de mise en service, les frais de fourniture de route optique ainsi que la contrepartie du droit d'usage octroyé, et ce conformément aux conditions tarifaires en vigueur.

SFR se réserve le droit de modifier le CR MAD Ligne après la réception d'un CR STOC non conforme avec les informations à sa disposition.

En fonction de l'anomalie détectée, SFR enverra soit un CRMAD Ligne redressé avec la valeur SFR du champ « PrisePosee », soit un message OI à l'OC lui demandant de corriger la valeur incohérente détectée pour le champ 'ReferencePrise'. Dans cette dernière hypothèse, en cas d'absence de réponse de l'OC dans un délai trois (3) mois suivant cette demande de correction, SFR se réserve le droit de libérer la Ligne via l'émission d'un CRMAD KO.

Conformément aux dispositions du paragraphe 4.1.5 ci-dessus, en cas d'émission par l'OC d'un CR STOC KO dont la cause ne relève pas de l'OI, sa commande d'accès est formellement clôturée par l'émission d'un CR MAD KO par SFR. Dans ce cas, l'OC doit renouveler entièrement son processus de commande pour accéder à la ligne.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_CrMADL_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommandePriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	O	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM

EtatMadligne	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCRMADLigne	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatMadligne = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateRaccordementPrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	O	Une prise a-t-elle été posée lors de l'intervention ? 4 valeurs : O : l'installateur a posé la prise lors de l'intervention N : l'installateur n'a pas pu poser la prise lors de l'intervention et il n'y avait pas de prise préexistante E : une prise était déjà présente en amont de l'intervention R : remise en conformité d'une prise historique différente d'une PTO (exemple fibre soudée dans mediaconverter déplacée lors de l'intervention dans une PTO)
CommentaireCRMAD	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK Cette information précise le type d'environnement du PBO. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE APPARENT/ IMMEUBLE GAINTECHNIQUE/ IMMEUBLE COLONNE MONTANTE/ IMMEUBLE ARMOIRE/ IMMEUBLE/ CHAMBRE SOUTERRAIN/ CHAMBRE GALERIE/ CHAMBRE CONDUITE/ CHAMBRE EGOUT/ CHAMBRE PLEINE TERRE/ CHAMBRE CANIVEAU/ CHAMBRE TROTTOIR/ CHAMBRE CHAUSSEE/ CHAMBRE DOMAINE PRIVE/ CHAMBRE BORNE/ CHAMBRE/ AERIEN POTEAU ENEDIS/ AERIEN POTEAU ORANGE/ AERIEN POTEAU DOMAINE PRIVE/ AERIEN/ FACADE COTE RUE/ FACADE COTE COUR/ FACADE/ INGENIERIE SANS PBO/ INDETERMINE

TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 1024 40 caractères maximum	C	Obligatoire si CR OK Ce champ permet de préciser comment adducter le local FTTH. Ce champ n'a un sens que dans le cas de PBO extérieur. Ce champ se retrouve à l'identique dans le CR MAD PM Valeurs autorisées : IMMEUBLE GOULOTTE OU APPARENT/ COLONNE MONTANTE/ INFRASTRUCTURE ORANGE/ INTERNE BATIMENT/ IMMEUBLE/ SOUTERRAIN/ SOUTERRAIN JUSQU AU DOMAINE PRIVE/ SOUTERRAIN JUSQU A L ABONNE/ GALERIE/ CONDUITE/ EGOUT/ PLEINE TERRE/ CANIVEAU/ AERIEN/ AERIEN AVEC VEGETATION/ AERIEN AVEC SURPLOMB TIERS/ AERIEN ENEDIS/ AERIEN ORANGE/ FACADE/ FACADE AVEC CHEMINEMENT TIERS/ FACADE GOULOTTE OU APPARENT / AEROSOUTERRAIN/ AEROSOUTERRAIN ENEDIS/ AEROSOUTERRAIN ORANGE/ DESSERTE INTERNE NON EXPLOITEE/ CABLAGE BRAM/ INDETERMINE
OffreAccesLivree	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTH"
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique - 70 caractères max	F	

Reserve12	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
DélaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	F	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 10 (si option GTR 10H choisie)
PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 6J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum Format à respecter : <i>08H00-18H00</i>	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide Valeur possible : 08H00-18H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes sans GTR, le champ sera vide valeur possible : SIGNALISATION
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
PreequipeDTIO	Alphanumérique – 1 caractère	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer si les DTIO de l'immeuble sont présentes ou absentes Ce champ sera vide si l'OI ne peut pas fournir l'information 2 valeurs : O, N
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	V	

PositionDeLivraisonP RDM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
PositionDeLivraisonP M	Alphanumérique - 70 caractères maximum	V	
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	V	
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	V	
LongueurLigne	Alphanumérique - 4096 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 6	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 7	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 8	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notification de raccordement KO

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Elle est utilisée pour signifier un problème dans la pose de la prise par l'OC

Règles

Elle ne peut arriver de la part de l'OC qu'après la fourniture du CR MAD par l'OI et avant l'envoi du CR MES.

Suite à sa réception, SFR envoie un AR echec Racco puis une notification de reprovisionnement à froid et reste en attente d'une MES ou d'une annulation.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_NotifRaccKO_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de

			référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
MotifRaccKO	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateQualificationDefaut	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date de constatation du non-fonctionnement de la ligne
CommentaireRaccKO	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	F	
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	F	A renseigner si un numéro de décharge a été fourni suite à sollicitation hotline
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

AR d'échec de Racco

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à la réception d'une notification de racco KO OC ou d'un CR STOC KO par SFR, SFR confirme la bonne réception de la notif de racco KO ou du CR STOC KO

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_AR_ECHEC_RACC_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP. En cas de notif racc ko ou prise posée mais raccordement non réalisé
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR OK. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferenceCommande SousTraitantOI	Alphanumérique - 256 caractères max	C	en cas de réception par l'OI c'un CR STOC KO

DateArEchecRacc	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
NumeroDecharge	Alphanumérique - 50 caractères max	O	N° fourni par la HL OI si fourniture de nouvelles constitutions
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CR MES

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Dès l'activation client réalisée, l'OC notifie SFR de la mise en service du client.

Cette MES intègre également les informations sur la réalisation effective ou non du raccordement palier.

Règles

L'OC doit faire parvenir le CR MES à SFR dans un délai maximum de trois (3) mois suivant l'émission du CR MAD de Ligne.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_CrMESL_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le

			même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP m	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Référence commerciale fournie par l'OI lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères	O	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateMesLigneFTTH	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
CommentaireMES	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
DateRaccordementPri se	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	V	
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

CMD ANNULATION

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Un OC peut annuler une commande d'accès FTTH. Il fait parvenir pour cela une commande d'annulation

Règles

Si la commande d'annulation arrive postérieurement à la mise en service du client, elle est alors considérée comme une résiliation de ligne.

Données

Nommage

- codeOI_codeOC_ANNUL_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non

			normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR de commande : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR de commande OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateAnnulation	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de l'annulation
ResponsabiliteAnnulationCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OI, OC
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
TypeOperation	Alphanumérique - 5 caractères	V	
MotifAnnulation	Alphanumérique - 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

CR CMD ANNULATION

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Suite à l'annulation d'une commande, SFR répond par un CR de commande d'annulation. Il peut être OK ou KO

Règles

En cas d'annulation, « typeOperation » vaut « ANNUL ». Autrement, il vaut « RESIL »

Si le CR d'annulation est KO, SFR abandonne l'annulation de la commande. Charge à l'OC de renvoyer une autre annulation.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CR_ANNUL_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence de la prise PTO unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP

ReferencePrestationPrise	Alphanumérique- 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR de commande : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR de commande OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateCrCommandeAnnulPrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
EtatCrAnnResCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCrAnnResCommandePrise	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Code erreur (Cf onglet Codification-type KO) Obligatoire si EtatCrAnnResCommandePrise = "KO"
TypeOperation	Alphanumérique - 5 caractères	O	2 valeurs : ANNUL, RESIL
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
MotifAnnulation	Alphanumérique - 512 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique – 64 caractères max	V	
--------------------------	---------------------------------------	---	--

Mess_OI_Cmd_Acces

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utiliser pour communiquer une information à l'OC sur sa commande notamment en cas de demande de reprovisioning à Froid

Règle :

Le type message OI sera dans le cas d'un message concernant un reprovisioning à Froid sera INFOREPROVF

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_MESS_OI_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de

			référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateMessOIComman deAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeMessOIComman deAcces	Alphanumérique - 32 caractères max	O	11 valeurs : INFO, INFOVDR, DEMANDE, REPONSE, RDVMODIF, RDVANNULATION, INFOREPROVF, REINTERVENTION, RDVAPRENDRE, RDVANNULEAREPLANIFIER, DELA
ContenuMessOICom mandeAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	O	si TypeMessOICommandeAcces = INFOVDR, alors le contenu du flux message doit être « A raccorder au plus tard le xx/xx/xxxx »
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
DateEngagementLiv raisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Mess_OC_Cmd_Acces

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Utiliser pour communiquer une information à l'OI sur sa commande

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_MESS_OC_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateMessOCComman deAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeMessOCComman deAcces	Alphanumérique - 32 caractères max	O	11 valeurs : INFO, INFOVDR, DEMANDE, REPONSE, RDVMODIF, RDVANNULATION, INFOREPROVF, REINTERVENTION, RDVAPRENDRE, RDVANNULEAREPLANIFIER, DELAI
ContenuMessOCCom mandeAcces	Alphanumérique - 512 caractères max	O	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notif écrasement

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI pour indiquer à l'OC1 qu'il a réaffecté sa ligne d'accès active à un autre OC2 (sans toutefois préciser lequel) suite au traitement de la commande d'accès de l'OC2.

Règle :

La nouvelle commande d'un OC2 sur une ligne FTTH partagée et active chez un OC1 provoque l'envoi à ce dernier d'une notification d'écrasement. Celle-ci vaut résiliation de son accès et lui permet de NE PAS avoir à effectuer la résiliation.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_Ecrasement_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateEcrasement	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	

CommentaireEcrasement	Alphanumérique - 256 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	V	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	V	

Notif reprise

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI pour indiquer à l'OC1 qu'il a réaffecté sa ligne d'accès résiliée à un autre OC2 (sans toutefois préciser lequel) suite au traitement de la commande d'accès de l'OC2.

Règle :

La nouvelle commande d'un OC2 sur une ligne FTTH partagée et déjà résiliée par un OC1 provoque l'envoi à ce dernier d'une notification de reprise.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_NOTIFREPRISE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP

ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Dernière référence commerciale du service d'accès propre à l'OI pour cet OC. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateReprise	AAAAMMJJ HH:MM	O	Valorisé à la date d'envoi du CR_MAD
CommentaireReprise	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

Alerte Accès Sensible

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Utilisé par l'OI suite à l'AR pour indiquer à l'OC qu'il a demandé le raccordement d'une prise construite porteuse d'une option GTR

Règle :

L'OC doit répondre dans un délai défini au contrat pour confirmer la référence de la prise sans quoi SFR enverra un CR KO

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_ALERTE_ACCES_SENSIBLE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateAlerteAccesSensi ble	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Cette date déclenche le démarrage du délai de confirmation.
Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

Confirmation Accès Sensible

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Utilisé par l'OC suite à l'Alerte Accès Sensible pour confirmer la référence de la prise construite commandée

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CONFIRM_ACCES_SENSIBLE_V20_aaaammjj_numsequence.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateConfirmAccesSe nsible	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
Commentaire	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTH

5 Commande d'accès fibre FTTE Passif

CMD ACCES

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

L'OC passe commande à SFR via une commande d'accès fibre, qui se matérialise par un fichier d'une à plusieurs commandes.

Règles

Si le client de l'OC possède une prise optique FTTE ou un bandeau optique déjà construit dans son local, il est de la responsabilité de l'OC de fournir à SFR avec exactitude cette référence et celle-ci uniquement, qui doit impérativement être demandée au client par l'OC.

Le champ « ReferenceCommandePriseInterneOC » doit être unique pour chaque commande de l'OC.

La valeur de « TypeRacco » doit être « E_OI_OI ». En cas d'autre valeur, la commande sera rejetée. Si la commande d'accès ne nécessite pas la construction du raccordement final

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_CMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence_E.csv

Données	Format	Présence	Valeur
ReferenceCommandePriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.

CommuneImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodePostalImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	F	
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	C	Code Insee de la commune. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	C	Code Rivoli de la voie. Il est obligatoire si le CodeAdresseImmeuble et l'IdentifiantImmeuble sont vides
NumeroVoieImmeuble	Numérique - 10 caractères maximum	F	
ComplementNumeroVoieImmeuble	Alphanumérique - 1 caractère	F	Valeurs possibles : [A – Z]
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique - 20 caractères max	F	
LibelleVoieImmeuble	Alphanumérique - 50 caractères max	F	
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	C	Code Hexaclé Obligatoire si <i>CodeInseeImmeuble</i> , <i>CodeVoieRivoliImmeuble</i> et <i>IdentifiantImmeuble</i> sont vides
Batiment	Alphanumérique - 60 caractères max	F	
Escalier	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
Etage	Alphanumérique - 25 caractères max	F	
TypeRacco	Alphanumérique - 20 caractères max	O	E_OI_OI
DateInstall	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	V	
NomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Un contact sur site pour accueillir le technicien
PrenomClient	Alphanumérique - 256 caractères max	O	
ContactClient1	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Texte libre
ContactClient2	Alphanumérique - 256 caractères max	O	Texte libre

IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	V	
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Référence commerciale fournie par SFR lors de la mise à disposition du PM. A la différence de la référence PM qui est une référence commune à tous les opérateurs, la ReferencePrestationPM est commerciale et peut être propre à chaque OC Obligatoire si point de livraison = PM et reste vide si point de livraison = PRDM
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Référence du PM Réglementaire communiquée dans le CR MAD PM Obligatoire si point de livraison = PM et reste vide si point de livraison = PRDM
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Référence de la prise PTO, unique pour toute la France. Le format de cette référence est normalisé par l'ARCEP. Ce champ est utilisé pour fournir la référence de la PTO ou la référence du bandeau optique (lorsque la ligne est identifiée par son bandeau optique) Si TypeCommande = E Alors champ obligatoire : la référence de prise est la ligne FTTE à réutiliser. Cette référence est nécessairement une ligne FTTE. Sinon facultatif : la référence de prise est une ligne voisine dans le même local (la ligne peut être FTTH ou FTTE) ou un bandeau optique
PriseExistante	Alphanumérique - 1 caractère 2 valeurs : O, N	O	Champ permettant à l'OC de préciser dans sa commande si la commande concerne un logement dans lequel une prise PTO ou un bandeau optique est déjà physiquement posée ou non. O=oui, N=Non Si TypeCommande = E Alors PriseExistante = O Sinon PriseExistante = O ou N
DateCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	Date d'envoi de la commande d'accès

CommentaireCmdAcces	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
Info Cmd Accès 1	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 2	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 3	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 4	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 5	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 6	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 7	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
Info Cmd Accès 8	Alphanumérique – 64 caractères max (A confirmer)	F	
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères maximum	C	Identifiant de l'adresse publiée (pavillon ou immeuble) est propre au référentiel d'adresse de l'opérateur d'immeuble. Cet identifiant est communiqué par l'OI dans l'IPE. Au moins un des modes d'identification d'adresse suivants doit être présent dans la commande : - CodeAdresseImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble si présent dans l'IPE de l'OI - IdentifiantImmeuble Obligatoire si les autres modes d'identification d'adresse sont vides.
OffreAccesCommandee	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTE"

DelaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	O	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes avec GTR 4H (par défaut en HO) Valeur : 04
PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes avec GTR 4H en HO (par défaut) la valeur est : 5J/7 et si option HNO la valeur est : 7J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes avec GTR 4H en HO (par défaut) la valeur est : 08H00-18H00 et si option HNO la valeur est : 00H00-24H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes avec GTR par défaut (4H HO) valeur : SIGNALISATION
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTE
DispoClient	Alphanumérique - 3 caractères maximum	O	Disponibilité du contact client sur site. (Ne pas confondre avec ClientTechnique) - HO : Contact disponible sur site aux heures ouvrées, - HNO : Contact disponible sur site aux heures ouvrées et non ouvrées.

TypeCommande	Alphanumérique - 5 caractères max	O	Ce champ permet de définir le type de commande : - C : Commande de création de ligne (ou réutilisation d'une ligne inactive) - Si une ligne FTTE inactive existe déjà, l'OI peut la réutiliser. - S'il existe un bandeau optique actif sur site et que l'OC souhaite être livré sur bandeau optique, l'OI peut réutiliser le bandeau optique existant. - Si une ligne FTTE active existe déjà, on crée une nouvelle ligne FTTE dans la limite du nombre de prises FTTE maximum autorisé par l'OI. - S'il n'y a pas de ligne FTTE existante, on crée une nouvelle ligne FTTE. - E : Commande sur ligne existante (éventuel écrasement) L'OC autorise l'OI à réutiliser la ligne FTTE fournie en référence, qu'elle soit active (écrasement) ou inactive. Si aucune ligne FTTE n'existe, la commande sera rejetée par l'OI (FIMP17). - Si la ligne est FTTH, la commande est rejetée par l'OI (FIMP21). - Si la ligne est FTTE et active, l'OC autorise l'OI à écraser la ligne FTTE fournie en référence. - Si la ligne est FTTE et inactive, l'OI réutilise la ligne. - Si aucune ligne FTTE n'existe, la commande sera rejetée par l'OI (FIMP17). Si la valeur TypePrise = BO, alors la valeur TypeCommande est obligatoirement C (une commande en écrasement ne peut être passée sur un bandeau optique)
TypeRDV	Alphanumérique - 32 caractères max	V	
ParticipantsVtTel	Alphanumérique - 10 caractères maximum	V	
InterlocuteurClientTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum Exemple : MARTIN	O	Prénom de l'interlocuteur du client final ayant la connaissance technique du site, pouvant aider l'OI à qualifier les besoins sur site (desserte, prises, baies etc..). Ce contact est utilisé par l'OI pour la Visite Technique Téléphonique (VT TEL) et les prises de RDV.

InterlocuteurClientTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum Exemple : GIRARD	O	Nom de l'interlocuteur du client final ayant la connaissance technique du site, pouvant aider l'OI à qualifier les besoins sur site (desserte, prises, baies etc..). Ce contact est utilisé par l'OI pour la Visite Technique Téléphonique (VT TEL) et les prises de RDV.
InterlocuteurClientTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum Exemple : 0632987456	O	N° mobile de l'interlocuteur du client final ayant la connaissance technique du site, pouvant aider l'OI à qualifier les besoins sur site (desserte, prises, baies etc..). Ce contact est utilisé par l'OI pour la Visite Technique Téléphonique (VT TEL) et les prises de RDV.
InterlocuteurClientTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum Exemple : m.girard@gmail.com	O	Mail de l'interlocuteur du client final ayant la connaissance technique du site, pouvant aider l'OI à qualifier les besoins sur site (desserte, prises, baies etc..). Ce contact est utilisé par l'OI pour la Visite Technique Téléphonique (VT TEL) et les prises de RDV.
InterlocuteurOCTechniqueNom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniquePrenom	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueTel	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMobile	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
InterlocuteurOCTechniqueMail	Alphanumérique - 256 caractères maximum	V	
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	O	2 valeurs possibles : PTO, BO
DureeEngagement	Alphanumérique - 10 caractères maximum	F	
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	O	Point de livraison de l'offre côté opérateur : au PM ou au PRDM 2 valeurs possibles : PRDM, PM (NB : PRDM sans objet en ZTD)

PositionDeLivraisonPRDM (sans objet en ZTD)	Alphanumérique - 70 caractères maximum	C	L'opérateur commercial doit fournir de façon précise et non équivoque les informations de référence, d'identification du tiroir et la position exacte du connecteur. L'OC doit respecter le format suivant : B0x/T0x/M0x/P0x, avec « x » alphanumérique. Si PointDeLivraison = PRDM Alors Obligatoire Sinon vide
PositionDeLivraisonPM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	C	L'opérateur commercial doit fournir de façon précise et non équivoque les informations de référence, d'identification du tiroir et la position exacte du connecteur : Pour le point de livraison au PM, le format attendu est Bxx/Txx/Mxx/Pxx. Avec : - Bxx : la baie dans laquelle se trouve le tiroir OC, si inconnu de l'OC mettre par défaut B01 - Txx : le numéro de tiroir de l'OC. Le 1^{er} tiroir OC est le 1^{er} tiroir de l'OC trouvé en partant du haut de la baie. Le 2^e tiroir OC est celui trouvé en 2^e en partant du haut, etc ... - Mxx : module de l'OC si existant, sinon mettre module M00. - Pxx : numéro de position sur le module, ou position du connecteur. Si PointDeLivraison = PM Alors Obligatoire Sinon vide
ReferencePrestationPRDM	Alphanumérique - 50 caractères maximum	F	Référence donnée par l'OI dans le cadre de la livraison de l'hébergement d'équipements au PRDM ou commande d'adduction préalable. Si point de livraison = PRDM Alors ce champ peut être obligatoire pour certains OI en fonction des contrats Sinon Vide
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Référence du PRDM Réglementaire communiquée dans le CR MAD Lien Si point de livraison = PRDM Alors obligatoire Sinon vide

DateLivraisonAccesSouhaitee	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	
DateDispoLocauxClient	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	Dans le cas particulier de locaux en construction, ou pas encore disponibles
RaisonSociale	Alphanumérique - 256 caractères maximum	O	
SIRET	Alphanumérique - 15 caractères maximum	O	Informations fournies à des fins de qualification de l'adresse. Si l'entité n'a pas de SIRET, indiquer <u>_NA_</u>
OperateurAAnnoncer	Alphanumérique - 64 caractères maximum	F	Opérateur au nom duquel l'OI doit se réclamer lors de la prise de rendez-vous avec le client final (fourni si applicable). Champ fourni si l'opérateur à annoncer est différent de l'OC
Reserve_InteropFTTE1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE3	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE4	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE5	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE6	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE7	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE8	Alphanumérique - 64 caractères max	F	

Règle sur les identifiants d'adresse :

Lorsque plusieurs identifiants d'adresse sont présents sur la commande, ils seront considérés avec l'ordre de priorité suivant :

- IdentifiantImmeuble
- CodeAdresseImmeuble
- Quadruplet CodeVoieRivoliImmeuble, CodeInseeImmeuble, NumeroVoieImmeuble et, le cas échéant, ComplementNumeroVoieImmeuble

Le traitement de la commande se fera à partir du premier identifiant trouvé par ordre de priorité dans le référentiel de l'OI.

AR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR accuse réception de la réception et de l'intégrité de la commande.

L'AR peut être :

- KO, en cas d'erreur de type syntaxique, de format, ou autre. La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande.
- OK, en cas de réception et prise en compte confirmée de la commande.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_ARCMD_ACCES_V20_aaaammjj_numsequence_E.csv

Données	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Ce champ est renseigné ou non à la discrétion de l'OI en avance du CR : s'il n'est pas renseigné à cette étape, il sera renseigné dans le CR OK Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une

			référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
EtatArCommandePrise	Alphanumérique - 2 caractères	O	
DateArCommandePrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
MotifKoArCommandePrise	Alphanumérique - 100 caractères max	C	Obligatoire si EtatArCommandePrise = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTE
DateEngagement LivraisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer à l'OC la date de livraison de l'accès.
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	Ce champ permet à l'OI de détailler les raisons de son rejet. Il est recommandé de renseigner ce champ afin d'aider l'OC à comprendre et résoudre le problème à l'origine du rejet.
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	

RDV CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC ou de l'OC vers SFR

Principe

Flux informatif pour indiquer à l'OI ou à l'OC un événement relatif à un RDV ou une action à faire sur un RDV

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_RDV_CMD_ACCES_VXX_aaaammjj_numsequence_E.csv

Données	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateFlux	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeRDV	Alphanumérique - 32 caractères max	O	2 valeurs : VT, MAD.

InfoRDV	Alphanumérique - 64 caractères max	O	Valeurs possibles : - RDV FIXE - RDV MODIFIE - RDV ANNULE - RDV VT SANS OBJET - RDV A PRENDRE - RDV A MODIFIER RDV SANS OBJET n'est utilisable que si typeRDV = VT ----- Valeurs disponibles pour l'OI : - RDV FIXE - RDV MODIFIE - RDV ANNULE - RDV VT SANS OBJET Valeur disponible pour l'OC : - RDV A PRENDRE - RDV A MODIFIER
IdRdv	Alphanumérique - 256 caractères max	V	
DateRDV	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	C	Obligatoire si InfoRDV = [RDV FIXE, RDV MODIFIE] sinon vide
DateEngagementLivraisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	Ce champ n'est utilisable que par l'OI Il permet à l'OI d'indiquer à l'OC la date de livraison de l'accès ou la nouvelle date de livraison de l'accès.
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTE
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	

Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 6	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 7	Alphanumérique – 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 8	Alphanumérique – 64 caractères max	F	

CR VT CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Ce flux est retourné après une visite technique sur site (VT) ou d'un appel client ne nécessitant pas de se déplacer (VT téléphonique).

En mode « E_OI_OI », dans le cas d'un appel client réalisé avec succès et ne nécessitant pas de se déplacer, SFR envoie un RDV VT SANS OBJET suivi d'un CR de VT TEL OK.

Il permet d'informer l'OC sur le contexte du site client : travaux à réaliser, accord client sur les travaux, modification du type de prise par rapport à la commande, etc.

Ce flux est complété par un envoi d'un rapport de visite technique, document transmis par email.

Ce rapport de VT (document complet) circule en pièce jointe par mail et n'est pas normalisé dans le cadre du lot 1.

Données

Nommage :

- codeOI_codeOC_Cr_VT_CMD_ACCES_VXX_aaaammjj_numsequence_E.csv

Données	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationP rise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
DateFlux	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
TypeVT	Alphanumérique - 6 caractères max	O	2 valeurs : VT, VT TEL
DateVT	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O	
StatutVT	Alphanumérique - 2 caractères	O	OK : La VT ou la VT TEL a eu lieu et aucun motif de remise en cause de la commande n'a été détecté KO : : - La VT ou la VT TEL a eu lieu et un motif de remise en cause de la commande a été détecté - la VT ou la VT TEL n'a pas pu avoir lieu
MotifKoCrVT	Alphanumérique - 100 caractères max	C	Obligatoire si StatutVT = KO Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)

TvxClientRequis	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si statutVT = OK sinon vide 2 valeurs : O, N
AccordClientFinalNatureTvx	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si statutVT = OK sinon vide 2 valeurs : O, N
AccordClientFinalRealisationTvx	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si statutVT = OK sinon vide 2 valeurs : O, N
RapportVTSigne	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si statutVT = OK sinon vide 2 valeurs : O, N
TvxClientZonePriveeRequis	Alphanumérique - 1 caractère	C	Obligatoire si statutVT = OK sinon vide 2 valeurs : O, N
ReferenceRapportVT	Alphanumérique - 255 caractères max	C	Référence fournie dans le document de VT. Référence non normalisée. Obligatoire si statutVT = OK sinon vide
ModifTypePrise	Alphanumérique - 1 caractère	C	Indique s'il y a eu une modification du type de prise (PTO ou bandeau optique) par rapport à ce qui est défini dans la commande Si statutVT = OK Alors Obligatoire sinon vide 2 valeurs : O, N
TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	C	Type de prise sur lequel le raccordement sera effectué Si statutVT = OK Alors Obligatoire sinon vide 2 valeurs : PTO, BO
ReferencePriseDetectee	Alphanumérique - 64 caractères max	F	Ce champ peut permettre à l'OI de fournir la ou les référence de ligne FTTE détectées. Référence de la PTO ou du bandeau

			optique unique pour toute la France.
DatePrevisionnelleTxClient	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	
DateEngagementLivraisonAcces	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	F	Ce champ permet à l'OI d'indiquer à l'OC la date de livraison de l'accès ou la nouvelle date de livraison de l'accès.
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTE
Commentaire	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 6	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 7	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 8	Alphanumérique - 64 caractères max	F	

CR de MAD Ligne

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

Il est utilisé par SFR pour achever l'instruction de la commande d'accès, et signifier que du point de vue de l'OI la ligne est mise à disposition lorsqu'une intervention de construction de prise a été exécutée par l'OI (modèle OI).

Un CR MAD KO termine la commande. Il ne peut y avoir qu'une nouvelle commande suite à un CR MAD KO.

Il est à noter qu'un CR MAD KO peut être précédé d'un autre flux KO. Exemple : CR VT KO + CR MAD KO pour cause « Nombre de lignes maximum atteint ».

Le CR MAD OK termine la commande (il n'y a qu'un seul CR MAD OK en FTTE). Le CR MAD vaut passage de la ligne en SAV : en cas de contestation, l'OC devra ouvrir un ticket SAV et non envoyer une Notif_Racco_KO qui sera ignorée par l'OI.

Le CR MAD OK contient notamment la référence de la prise (PTO ou bandeau optique).

Règles

Une fois le CR MAD de la ligne envoyé à l'OC, SFR est en mesure de facturer les frais de mise en service, les frais de fourniture de route optique ainsi que la contrepartie du droit d'usage octroyé, et ce conformément aux conditions tarifaires en vigueur.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_CrMADL_V20_aaaammjj_numsequence_E.csv

Données	Format	Présence	Remarques / Commentaires
ReferenceCommande PriseInterneOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé Le principe d'unicité vaut pour tout type de commande : une commande FTTH ne peut avoir le même N° de

			référence qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrise	Alphanumérique - 30 caractères max	C	Si EtatMadligne = OK Alors le champ est obligatoire Sinon le champ est facultatif Référence de la prise PTO ou du bandeau optique unique pour toute la France.
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé. Le principe d'unicité vaut pour tout type de référence : une référencePrestationPrise FTTH ne peut avoir le même N° de référencePrestationPrise qu'une commande FTTE et inversement.
ReferencePrestationPm	Alphanumérique - 256 caractères max	V	
ReferencePm	Alphanumérique - 20 caractères max	C	Si PointDeLivraison=PM Alors le champ est obligatoire Sinon le champ est facultatif
EtatMadligne	Alphanumérique - 2 caractères	O	2 valeurs : OK, KO
MotifKoCRMADLigne	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatMadligne = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
DateRaccordementPrise	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	C	
PrisePosee	Alphanumérique - 1 caractère	O	Une prise a-t-elle été posée lors de l'intervention ? 4 valeurs : O : l'installateur a posé la prise lors de l'intervention N : l'installateur n'a pas pu poser la prise lors de l'intervention et il n'y avait pas de prise préexistante E : une prise était déjà présente en amont de l'intervention R : remise en conformité d'une prise historique différente d'une PTO (exemple fibre soudée dans mediaconverter déplacée lors de l'intervention dans une PTO)

CommentaireCRMad	Alphanumérique - 512 caractères max	F	
TypePBO	Alphanumérique - 30 caractères maximum	V	
TypeRaccoPBPTO	Alphanumérique - 1024 40 caractères maximum	V	
OffreAccesLivree	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	"ACCES_FTTE"
Reserve1	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve2	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve12	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique - 70 caractères max	F	
DélaiGTR	Numérique - 2 caractères maximum	F	Délai de la GTR (exprimé en heures). Pour les commandes avec GTR 4H (par défaut en HO) Valeur : 04

PlageSignalisationJour	Alphanumérique - 10 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage hebdomadaire de signalisation en jour. Pour les commandes avec GTR par défaut (4H HO), le champ sera vide Valeur possible : 7J/7
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique - 20 caractères maximum Format à respecter : 08H00-18H00	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage horaire de signalisation. Pour les commandes avec GTR par défaut (4H HO), le champ sera vide Valeur possible : 00H00-24H00
PlageRetablissementGTR	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Obligatoire si le champ DélaiGTR rempli Plage d'intervention de rétablissement associée à la GTR. Pour les commandes avec GTR par défaut (4H HO), le champ sera vide valeur possible : SIGNALISATION
DomaineCommande	Alphanumérique - 4 caractères	O	FTTE
PreequipeDTIO	Alphanumérique - 1 caractère	V	
PointDeLivraison	Alphanumérique - 3 caractères maximum	O	Point de livraison de l'offre côté opérateur : au PM ou au PRDM. Valeur reprise de la commande d'accès.
ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères maximum	C	Référence du PRDM sur lequel le raccordement a été réalisé. Peut être différent de celui indiqué dans la commande d'accès. Si PointDeLivraison = PRDM Alors obligatoire Sinon vide
PositionDeLivraisonPRDM (sans objet en ZTD)	Alphanumérique - 70 caractères maximum	C	Format propre à chaque opérateur. Non normalisé. Valeur définitive à la livraison de l'accès, susceptible de modification Si PointDeLivraison = PRDM Alors Obligatoire Sinon vide
PositionDeLivraisonPM	Alphanumérique - 70 caractères maximum	C	Format propre à chaque opérateur. Non normalisé. Valeur définitive à la livraison de l'accès, susceptible de modification Si PointDeLivraison = PM Alors Obligatoire Sinon vide

TypePrise	Alphanumérique - 3 caractères maximum	O	2 valeurs possibles : PTO, BO Valeur à la livraison de l'accès, susceptible de modification
BilanOptique	Alphanumérique - 4096 caractères max	O	Mesures d'atténuation établies lors du RDV MAD
LongueurLigne	Alphanumérique - 4096 caractères max	O	Longueur (en m) du raccordement entre point de livraison (PM ou PRDM) et le point de terminaison optique (PTO ou BO).
Reserve_InteropFTTE 1	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 2	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 3	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 4	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 5	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 6	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 7	Alphanumérique - 64 caractères max	F	
Reserve_InteropFTTE 8	Alphanumérique - 64 caractères max	F	

6 CRI Asynchrone

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principes et objectifs :

Dans le cadre d'une commande de route optique, le technicien de l'OC intervient chez le client final sur le réseau de l'OI, et prend un certain nombre de photos dans le cadre de cette intervention. L'objectif étant la mise à disposition de photos (constitutives d'un compte-rendu d'intervention ou « CRI ») par l'opérateur commercial de manière asynchrone à l'opérateur d'infrastructure.

Lors de chaque intervention réalisée par l'Opérateur Commercial sur une ligne FttH de SFR, en SAV comme en raccordement ; que le raccordement du client final soit réussi ou en échec, y compris en cas de reprise de PTO existante (ou « PLP »), l'opérateur s'engage à mettre à disposition de SFR un CRI constitué des photos décrites dans le tableau ci-dessous, fondé sur le protocole Interop'fibre CRI version 2.0.

Un CRI est considéré conforme par SFR à condition que l'Opérateur Commercial respecte les conditions cumulatives suivantes :

- 1. le CRI est mis à disposition de SFR dans un délai maximum de 72 heures après l'intervention considérée ;**
- 2. et les photos constitutives de chaque CRI sont délivrées en respectant les prescriptions suivantes :**

Elément de réseau à photographier pour constituer un CRI	CR STOC OK		CR STOC KO ou Notif_Racc_KO (échec de raccordement)	PLP ³	SAV
	Prise posée par l'OC durant son intervention	Prise existante ou remise en conformité par l'OC			
PTO	1	1	0/N	0/1	0/N
PBO_AVANT	1	0/1	0/N	0/1	0/N
PBO_APRES	1	0/1	0/N	0/1	0/N
PBO_APRES_FERME	1	0/1	0/N	0/1	0/N
PM_AVANT_FERME	0/1	0/1	0/N	0/1	0/N
PM_AVANT	1	1	0/N	1(*)	0/N
PM_MODULE_AVANT	0/1	0/1	0/N	0/1	0/N
PM_MODULE_APRES	0/1	0/1	0/N	0/1	0/N
PM_APRES	1	1	0/N	1(*)	0/N
PM_APRES_FERME	0/1	0/1	0/N	0/1	0/N
PT_PENETRATION_LGT	1/N	0	0/N	0	0/N

³ PLP signifie prend la place

AERIEN_CABLE_TRAVERSE	1 si traverse posée	0	0/N	0	0/N
AERIEN_CABLE_POTEAU	1 par appui aérien utilisé	0	0/N	0	0/N
CHAMBRE	0/N	0	0/N	0	0/N
ELEMENT BLOQUANT	0	0	0/N en fonction du code d'échec FINTxx	0	0/N

Dans ce tableau :

« 1 » signifie qu'une photo est obligatoire ;

« 0 » signifie qu'aucune photo n'est obligatoire ni demandée ;

« 0/N » signifie que le nombre de photos et de prises de vues dépend de la situation rencontrée par l'opérateur commercial sur le terrain ;

« 1/N » signifie que le nombre de photos et de prises de vues dépend de la situation rencontrée par l'opérateur commercial sur le terrain, mais qu'au minimum une photo est requise ;

« 0/1 » signifie qu'une photo est fortement recommandée.

(*) signifie que la photo est obligatoire sauf en cas d'auto-écrasement.

En cas d'échec de raccordement (CR STOC KO ou Notif_Racc KO) l'Opérateur Commercial devra, en complément du code d'échec (FINTxx) qu'il indique à SFR, ajouter au CRI une ou plusieurs photos permettant d'illustrer l'élément bloquant rencontré, et ce conformément au fichier Excel « arbre de décision » figurant au protocole CRI v2.0 et joint au présent document.



arbre decision.xlsx

En outre, conformément aux bonnes pratiques associées au protocole Interop'fibre du CRI asynchrone (version 2.0), l'Opérateur Commercial s'engage à respecter les critères de qualité permettant le contrôle et l'exploitation par SFR des photos constitutives des CRI, et qui sont rappelées ci-après. Le non-respect de ces dispositions sera pénalisable selon les stipulations prévues au contrat :

1. LA RESOLUTION

But : S'assurer que chaque photo dispose d'une résolution minimale, permettant de garantir une qualité suffisante pour permettre la détection d'éventuelles malfaçons inhérentes à l'intervention objet du CRI.

Algorithme : La résolution d'une photo est déterminée par le produit de sa hauteur et de sa largeur en pixels (hauteur * largeur).

Pour garantir une résolution minimale de 6 Mpx, il est nécessaire que le produit de ces dimensions soit au moins égal à 6 000 000 pixels.

Résultat Attendu pour chaque photo : Une résolution systématiquement égale ou supérieure à 6 Mpx.

2. LA LUMINOSITE

But : S'assurer que chaque photo dispose d'une exposition adaptée garantissant son exploitabilité.

Une bonne exposition est cruciale pour que les détails de l'image soient clairement visibles et analysables par les systèmes de traitement d'image.

Algorithme : La luminosité d'une photo est calculée en déterminant la moyenne de l'intensité lumineuse de tous les pixels de l'image.

L'intensité lumineuse est mesurée sur une échelle allant de 0 (noir complet) à 255 (blanc complet).

Résultat Attendu pour chaque photo :

Respecter l'indicateur d'intensité lumineuse selon les plages autorisées suivantes :

PTO : $40 < \text{Exposition} < 200$

PBO : $40 < \text{Exposition} < 160$

PM : $40 < \text{Exposition} < 160$

3. LA NETTETE

But : S'assurer que chaque photo présente un niveau de netteté adapté aux contrôles.

La netteté est essentielle pour que les algorithmes de reconnaissance d'image puissent détecter et analyser les détails des éléments techniques pris en photo.

Algorithme : La netteté est évaluée en calculant la variance du Laplacien du niveau de gris de l'image.

Le Laplacien est un opérateur qui mesure la deuxième dérivée de l'image, permettant ainsi de détecter les variations rapides de l'intensité lumineuse, ce qui correspond aux bords et aux détails nets de l'image.

Résultat Attendu pour chaque photo :

Un indicateur de netteté qui, en fonction de l'objet de la prise de vue, respecte le seuil suivant (sachant qu'une valeur plus élevée indique une image plus nette) :

PM : supérieur ou égal à 40

PBO : supérieur ou égal à 8

PTO : supérieur ou égal à 16

Autres objets : supérieur ou égal à 40

4. Assurer une bonne qualité de la localisation géographique (X,Y) :

La géolocalisation doit être active au moment de la prise de vue de chacune des photos et cette localisation doit être celle associée à chaque photo.

Bonnes pratiques pour assurer des prises de vue de qualité :

- L'activation de la géolocalisation sur le smartphone avant tout démarrage de l'intervention ;
- L'activation de la géolocalisation sur le smartphone permanente et non stoppée pendant la période de l'intervention du technicien de l'OC afin que le calcul de la position soit permanent et non biaisé ;
- La position de la géolocalisation sur le smartphone capturée au moment exact de la prise de la photo : cette position ne doit pas être modifiée a posteriori.

L'Opérateur Commercial devra également respecter les règles et modalités suivantes :

La durée de mise à disposition et de conservation de chaque CRI par l'OC est de 6 mois.

Les CRI seront stockés par l'OC et mis à disposition de SFR sur un serveur Cloud FTP selon les modalités pratiques définies entre les parties.

L'OC s'engage expressément à délivrer le CRI dans un délai maximum de 72 heures suivant son intervention, c'est-à-dire en complément d'un flux CR_STOC OK, ou CR_STOC KO, ou d'une Notif Racc KO, ou d'une reprise de prise existante (PLP), ou encore d'un SAV.

Chaque élément de réseau photographié (PM, PBO, PTO, traverse, appuis aérien, chambre de génie civil) doit correspondre à l'attendu et avec le cadrage approprié.

Au moins l'une des deux photos PBO_APRES et/ou PBO_APRES_FERME doit présenter la référence du PBO lisible.

Les métadonnées fournies doivent systématiquement être celles de la prise de la photo.

Chaque photo est unique et utilisée exclusivement dans un seul CRI. L'Opérateur Commercial ne devra donc, en aucun cas, exploiter ou copier une photo dans plusieurs CRI. Il peut cependant exister plusieurs photos différentes, mais de même nature, en fonction des actions réalisées sur le terrain, par exemple si plusieurs appuis aériens sont utilisés.

Chaque photo doit être horodatée au moment de la prise de vue et de la création de l'image (transmis dans le champ « *date* »).

Les données d'horodatage ne sont pas conformes si :

- elles sont générées artificiellement (non concomitantes à la prise de la photo) ;
- le délai entre l'horodatage de la photo PM_APRES et celui de la photo PM_AVANT est inférieur à une (1) minute ;
- ou encore si le délai entre l'horodatage de la photo PBO_APRES et celui de la photo PBO AVANT est inférieur à trois (3) minutes.

Toutes les photos sont géolocalisées à la prise de la photo (transmis dans le champ « geoPositionCoords »), sauf en cas d'indisponibilité de la géolocalisation, exemple : « PM en sous-terrain » avec génération d'une valeur d'excuse facultative spécifique pour ces cas (« MAUVAISE CONDITION DE PRISE DE PHOTO »).

En cas de raccordement final sur appuis communs d'électricité, il convient ici de rappeler que ENEDIS impose⁴ à l'opérateur d'immeuble le récolement de données numériques lors de la remise de l'attestation d'achèvement de travaux (ou AAT), et en particulier la géolocalisation de chaque support utilisé. A cet effet, l'Opérateur Commercial reconnaît et accepte que les métadonnées de géolocalisation qu'il fournit dans ses CRI seront exploitées par SFR pour établir le livrable demandé par Enedis.

⁴ cf article 6 de l'avenant à la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques, dont le modèle a été validé par Enedis, la FNCCR et INFRANUM en septembre 2023 en application de l'article 7 de l'arrêté du 24 décembre 2021 relatif aux conditions particulières du déploiement d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur les ouvrages basse tension du réseau public de distribution d'électricité.

6.1 Généralités sur l'API

Liste des méthodes de l'API

L'API CRI asynchrone comprend les 2 méthodes suivantes :

La méthode Get Photo's Metadata permet de sélectionner l'une des quatre opérations de requête :

getPhotosByAccess : pour requêter par référence de prestation prise (RefPrestationPrise)

getPhotosByOrder : pour requêter par commande (ReferenceCommandePriseInterneOC)

getPhotosByIntervention : pour requêter par intervention (ReferenceCommandeSousTraitantOI)

getPhotosByRefIntervDO : pour requêter par référence interne de l'intervention pour le Donneur d'Ordre (Ref_Interv_DO) de l'outil e-Intervention

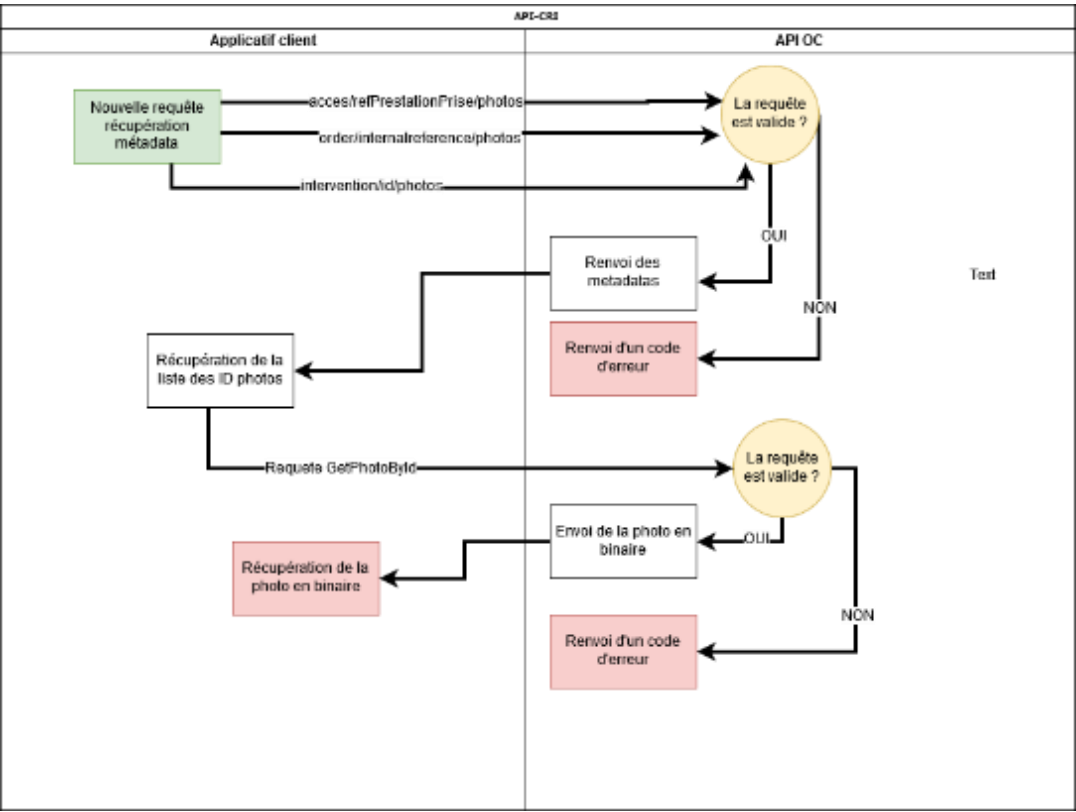
La méthode Get Photo dispose d'une seule opération de requête :

getPhoto : pour requêter sur un ID photo récupéré précédemment dans la méthode Get Photo's Metadata

Les opérations de requête getPhotosByAccess et getPhotosByOrder renvoient toutes les photos de toutes les interventions réalisées pour la prestation prise ou la commande indiquée. Il se peut en effet que plusieurs interventions aient lieu avec un retour KO avant qu'une dernière intervention renvoie un retour OK. Il est également possible qu'une commande ne puisse aboutir alors même que des interventions ont eu lieu en mode STOC sur l'infrastructure.

L'opération de requête getPhotosByIntervention ne renvoie que les photos de(des) intervention(s) réalisée(s) pour la commande STOC indiquée.

Cinématique



Architecture

Le tableau suivant montre les couches techniques intervenant dans l’interface des services FTTH :

SERVEUR
API REST format d’échange JSON
http
SSL
TCP/IP

Le SWAGGER de l’API est conforme à l’Interop et téléchargeable depuis le site Interop fibre.

Protocoles et sécurité

L’API CRI ASYNCHRONE est un Web Service de type API utilisant « REST » et HTTPS (HTTP et SSL) comme protocoles applicatifs.

Le traitement de la sécurité des échanges est défini par les échanges bilatéraux entre l’OC et l’OI.

6.2 Description des méthodes

Méthode getPhotosByAccess

Requête

getPhotosByAccess			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
id	ReferencePrestationPrise	String	O
Authorization	Crédentiel fourni par l'OC pour autoriser l'OI appelant (token)	String	F
X-Request-Id	Identifiant unique de la requête (UUID)	String (36)	O
X-Client-Id	Identifiant InterOp de l'OI	String (4)	O

Réponse

Une liste d'enregistrements dont chaque élément a la structure suivante :

La liste peut être vide si aucune photo obligatoire n'est attendue. Dans ce cas, aucun champ n'est obligatoire.

getPhotosByAccess			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
id	Identifiant de la photo (UUID)	String 00000000-0000-0000-0000-000000000000 (en cas de valeur d'excuse)	O
name	Nom de la photo	String	F
date	Date de prise de la photo	String (date-time) Valeur par défaut = 2000-01-01 si id = 00000000-0000-0000-0000-000000000000	O
title	Titre de la photo	String	F
apology	Valeurs d'excuse pour les photos obligatoires non fournies *	String Valeurs parmi les suivantes : OUBLI_PRISE_DE_PHOTO_AVANT_INTERVENTION, MAUVAISE_CONDITION_DE_PRISE_DE_PHOTO, PROBLEME_TECHNIQUE_AVEC_APPAREIL_PHOTO, PRISE_DE_PHOTO_REFUSEE_PAR_LE_CLIENT, AUTOECRASEMENT_SANS_INTERVENTION_AU_PM, AUTRE	F

getPhotosByAccess			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
type	type	String (enum) Valeur parmi les suivantes : PTO, PBO_AVANT, PBO_APRES, PBO_APRES_FERME, PM_AVANT, PM_APRES, PT_PENETRATION_LGT, AERIEN_CABLE_TRAVERSE (photo de la traverse), AERIEN_CABLE_POTEAU (photo du poteau), PM_AVANT_FERME, PM_MODULE_AVANT, PM_MODULE_APRES, PM_APRES_FERME, CHAMBRE, ELEMENT_BLOQUANT **	O
kind	Utilisation obligatoire pour les types AERIEN_CABLE_TRAVERSE et AERIEN_CABLE_POTEAU	APPUI ENERGIE/ APPUI TELECOM	C
mimeType	format mime	String (enum) Valeur parmi les suivantes : image/jpeg, image/png	O
width	Largeur de la photo en pixels	integer	F
height	Hauteur de la photo en pixels	integer	F
size	Taille de la photo en octets		F
geoPositionCoords	Coordonnées géographiques	Objet	O
RefIntervDO	Référence d'intervention unique produite par le donneur d'ordre dans l'outil e-Intervention	[0-9][A-Z][-][_] taille 50	F
ReferencePrestationPrise	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI	String	F

En cas d'absence des coordonnées géographiques, la valeur 999 sera fournie dans les champs latitude et longitude. La projection sera RGF93 (Lambert93). La valeur d'excuse « MAUVAISE CONDITION DE PRISE DE PHOTO » pourra être poussée dans ce cas de figure.

**Une valeur d'excuse par photo obligatoire manquante pourra être transmise. Il est rappelé qu'une valeur d'excuse est informative et qu'elle ne rentre pas dans la définition de la conformité d'un CRI.*

*** Le type ELEMENT_BLOQUANT sera utilisé pour les éléments de réseau dont la photo n'a pas été définie dans le protocole.*

Méthode getPhotosByOrder

Requête

getPhotosByOrder			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
internalReference	ReferenceCommandePriseInterneOC	String	O
Authorization	Crédentiel fourni par l'OC pour autoriser l'OI appelant (token)	String	F
X-Request-Id	Identifiant unique de la requête (UUID)	String (36)	O
X-Client-Id	Identifiant InterOp de l'OI	String (4)	O

Réponse

Même structure que la réponse de getPhotosByAccess.

Méthode getPhotosByIntervention

Requête

getPhotosByIntervention			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
id	ReferenceCommandeSousTraitantOI	String	O
Authorization	Crédentiel fourni par l'OC pour autoriser l'OI appelant (token)	String	F
X-Request-Id	Identifiant unique de la requête (UUID)	String (36)	O
X-Client-Id	Identifiant InterOp de l'OI	String (4)	O

Réponse :

Même structure que la réponse de getPhotosByAccess.

Méthode getPhotosByRefIntervDO

Le protocole e-Intervention 1.0 véhicule les informations suivantes dans le flux M3 (fin de l'intervention) :

- RefIntervDO, utilisé comme référence interne de l'intervention pour le Donneur d'Ordre ;
- Nature_PBO_PTO, un tableau qui recense toutes les routes optiques liées au même PM et notamment la colonne Nature qui précise s'il s'agit d'une intervention réalisée dans le cadre du SAV (valeur 2) ;
- Debut_Inter, la date de début de l'intervention (obligatoire) ;
- Fin_Inter, la date de fin de l'intervention (obligatoire dans le flux M3).

Grâce à ces informations, l'OI peut identifier les interventions de SAV (Nature=2) et la référence de l'intervention (RefIntervDO).

Requête

getPhotosByRefIntervDO			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
id	Référence interne de l'intervention pour le Donneur d'Ordre (RefIntervDO)	String	O
Authorization	Crédentiel fourni par l'OC pour autoriser l'OI appelant (token)	String	F
X-Request-Id	Identifiant unique de la requête (UUID)	String (36)	O
X-Client-Id	Identifiant InterOp de l'OI	String (4)	O

Réponse

Même structure que la réponse de getPhotosByAccess.

Méthode Get Photo

Requête

Get Photo			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
id	Identifiant de la photo (UUID)	String	O
Authorization	Crédentiel fourni par l'OC pour autoriser l'OI appelant (token)	String	F
X-Request-Id	Identifiant unique de la requête (UUID)	String (36)	O
X-Client-Id	Identifiant InterOp de l'OI	String (4)	O

Réponse (réception de la photo)

Get Photo			
IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
	Photo	String (binaire)	O

En cas de requête concernant le UUID 00000000-0000-0000-0000-000000000000 réservé aux photos obligatoires absentes avec valeur d'excuse, le code retour http 404 doit être renvoyé plutôt qu'une réponse normale.

Description des objets de type complexe

GeoPositionCoords

Les valeurs attendues sont les valeurs remontées du terrain.



IDENTIFIANT	DESCRIPTION	TYPE	NATURE
latitude	Coordonnée y	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
longitude	Coordonnée x	Numérique, décimale séparée par un point. Max 50 caractères	O
projection	Système de projection (Lambert, etc...) Explication des valeurs : - RGF93 (Lambert93) = métropole - WGS84 (UTM 20N) =Guadeloupe, Martinique - RGFG95 (UTM 22N) = Guyane - RGR92 (UTM 40S) = Réunion - RGM 04 (UTM 38 S) = Mayotte - RGSPM 06 (UTM 21 N) = Saint Pierre et Miquelon	Liste : RGF93, WGS84, RGFG95, RGR92, RGM 04, RGSPM 06	O
DOP	Dilution of précision associée à la géolocalisation	1 à 50	F

En cas d'absence des coordonnées géographiques, la valeur 999 sera fournie dans les champs latitude et longitude. La projection sera RGF93 (Lambert93). La valeur d'excuse « MAUVAISE CONDITION DE PRISE DE PHOTO » pourra être poussée dans ce cas de figure.

6.3 Liste des retours

Retour http pour les méthodes de récupérations des métas

CODE D'ERREUR	DESCRIPTION
200	Requête OK
202	Requête OK mais photo non disponible
204	Requête OK mais photo non disponible (définitif)
400	Requête KO – Erreur dans la requête
401	Requête KO – Non autorisé
403	Requête KO – Droit insuffisant
404	Requête KO – Ressource non trouvée
500	Requête OK / KO – Erreur interne du serveur

Retour http pour les méthodes de récupérations des photos

CODE D'ERREUR	DESCRIPTION
200	Requête OK
400	Requête KO – Erreur dans la requête
401	Requête KO – Non autorisé
403	Requête KO – Droit insuffisant
404	Requête KO – Ressource non trouvée
500	Requête OK / KO – Erreur interne du serveur

Cadrage des photos

Afin que les clichés pris soient utiles à l'OI, le Groupe Interop'Fibre impose le respect des consignes suivantes en fonction du type de photo :

TYPE DE PHOTO	CONSIGNES
PTO	Cliché de la PTO, présentant de façon lisible et claire la référence de la PTO ; un photomètre peut figurer sur la photo dès lors qu'il ne masque pas partiellement ou complètement la PTO
PBO_AVANT	Cliché du PB ouvert grand angle avant câblage présentant la cassette utilisée pour le raccordement ; doit montrer tout le PBO
PBO_APRES	Cliché du PB ouvert grand angle après câblage présentant la cassette utilisée pour le raccordement (pris du même endroit que pour le cliché PBO_AVANT)
PBO_APRES_FERME	Cliché du PB fermé et repositionné dans son environnement. Les étiquettes en sortie du PB doivent être visibles
PM_AVANT_FERME	Cliché du PM fermé grand angle avant câblage; doit montrer tout le PM
PM_AVANT	Cliché du PM ouvert grand angle avant câblage ; doit montrer tout le PM
PM_MODULE_AVANT	Cliché du module ouvert et représentant la partie connexion en affichant les angles
PM_MODULE_APRES	Cliché du module fait après l'intervention pris avec le même cadrage que la photo PM_MODULE_AVANT
PM_APRES	Cliché du PM ouvert grand angle après câblage (pris du même endroit que pour le cliché PM_AVANT)
PM_APRES_FERME	Cliché du PM fermé grand angle après câblage ; doit montrer tout le PM (pris du même endroit que pour le cliché PM_AVANT_FERME)
PT_PENETRATION_LGT	Cliché pris à l'extérieur du logement représentant de façon claire la zone où pénètre le câble de fibre optique
AERIEN_CABLE_TRAVERSE	Cliché de la traverse posée
AERIEN_CABLE_POTEAU	Cliché du (ou des) poteau(x) après intervention ; pris à 1 mètre de distance, avec le sommet du poteau visible
CHAMBRE	Cliché de (ou des) chambre(s) ouvertes lors de l'intervention (intermédiaire hors PBO)
ELEMENT_BLOQUANT	Cliché de la raison de l'échec du raccordement

Les photos doivent être transmises sans aucune modification par le technicien (couleur, découpage, application de filtre, ...).

7

Modification d'accès fibre

On décrit ici les échanges et conditions permettant à un OC, cofinanceur ou non, de demander la modification des caractéristiques d'une ligne FTTH.

La modification d'option d'un accès concerne le service fourni sur l'accès par l'opérateur d'infrastructure. Elle ne doit pas donner lieu à une intervention entre le PM et la PTO et ne nécessite donc ni intervention par l'OC en mode STOC, ni appel par l'OC à la hotline de l'OI, ni utilisation du service e-mutation mis à disposition par l'OI.

Dans ce cadre, l'OC pourra demander à ajouter ou supprimer une GTR sur une ligne FTTH active. Seule l'Option de garantie de Temps de rétablissement dix (10) heures ouvrées est proposée.

CMD_ACCES_MODIF

Sens d'émission

De l'OC vers SFR

Principe

Lorsqu'un opérateur souhaite modifier des options d'un accès existant, il passe commande de modification d'option d'accès. L'OC doit fournir dans ReferencePrestationPrise la référence qui correspond à la commande initiale.

Seule une option de la prestation peut être modifiée par commande de modification. La nature de l'option concernée par la commande est renseignée dans le champ TypeCaracteristiqueCommandee.

Règles

Pour modifier la GTR, le champ ValeurCaracteristiqueCommandee doit être laissé vide, et les champs DélaiGTR, PlageSignalisationJour, PlageSignalisationHeure et PlageRetablissementGTR doivent être renseignés avec des valeurs acceptées par l'OI

Dans le cas d'une demande de suppression de la GTR, la valeur « SANS_GTR » sera renseignée dans les 4 champs spécifiques à la GTR.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_CMD_ACCES_MODIF_V10_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence	Valeurs
ReferenceCommandeOptionOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	O	
TypeCaracteristiqueCommandee	Alphanumérique - 30 caractères max	O	GTR
ValeurOptionCommandee	Alphanumérique - 30 caractères max	V	
DélaiGTR	Alphanumérique	C	SANS GTR OU GTR_10H
PlageSignalisationJour	Alphanumérique	C	SANS GTR OU GTR_10H
PlageSignalisationHeure	Alphanumérique	C	SANS GTR OU GTR_10H

PlageRetablissementGTR	Alphanumérique	C	SANS GTR OU SIGNALISATION
Reserve1	Alphanumérique		
Reserve2	Alphanumérique		
Reserve3	Alphanumérique		
Reserve4	Alphanumérique		
Reserve5	Alphanumérique		
Reserve6	Alphanumérique		
Reserve7	Alphanumérique		
Reserve8	Alphanumérique		
Reserve9	Alphanumérique		
Reserve10	Alphanumérique		

AR CMD MODIF_ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR accuse réception du dépôt et de l'intégrité de la commande de modification.

L'AR peut être :

- KO, en cas d'erreur de type syntaxique, de format, ou autre. La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle instance de commande.
- OK, en cas de réception et prise en compte confirmée de la commande.

Données

Nommage :

- CodeOI_CodeOC_ARCMD_ACCES_MODIF_V10_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence
ReferenceCommandeOptionOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F
EtatArCommandeModif	Alphanumérique - 2 caractères	O
DateArCommandeModif	DateTime au format AAAAMMJJ HH:MM	O
MotifKoArCommandeModif	Alphanumérique – 100 caractères max	C

La liste des motifs Ko est précisée dans le flux interopérateur

CR CMD ACCES

Sens d'émission

De SFR vers l'OC

Principe

SFR répond à la demande par un CR de mise à disposition de modification d'accès.

La réponse peut être de deux types :

- soit SFR répond négativement, auquel cas le champ « etatMadModif » vaut « KO ». Un motif est renseigné dans le champ « MotifKoCRMADModif ». La commande est alors terminée. Charge à l'OC de la relancer par une nouvelle demande de modification d'accès
- soit SFR répond positivement. auquel cas le champ « etatMadModif » vaut « OK »..

Données

Nommage

- CodeOI_CodeOC_CRMAD_ACCES_MODIF_V10_aaaammjj_numsequence.csv

Donnée	Format	Présence	Remarques / commentaires
ReferenceCommandeOptionOC	Alphanumérique - 30 caractères max	O	Référence de commande propre à l'OC. Cette référence doit être unique pour l'OC et est valable sur toute la vie de la commande. Son format n'est pas normalisé
ReferencePrestationPrise	Alphanumérique - 30 caractères max	F	Référence commerciale du service d'accès propre à l'OI. Cette référence est valable tout au long de la vie du service, jusqu'à sa résiliation. Son format est non normalisé.
EtatMadModif	Alphanumérique - 2 caractères	O	
MotifKoCRMADModif	Alphanumérique - 256 caractères max	C	Obligatoire si EtatMadligne = "KO" Code erreur (Cf onglet Codification-type KO)
CommentaireCRMAD	Alphanumérique – 512 caractères max	F	
OffreAccesLivree	Alphanumérique - 20 caractères maximum	O	Autres valeurs définies par l'OI. Par exemple, FTDP et MULTI-ACCES en fonction des besoins à venir.
Reserve1	Alphanumérique – 70 caractères max	F	L'OI communiquera les formats des champs et l'utilisation de ces champs dans les contrats. Ils peuvent être utiles par exemple en cas de brassage par l'OI ou de commande sur fibre activée
Reserve2	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve3	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve4	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve5	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve6	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve7	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve8	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve9	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve10	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve11	Alphanumérique – 70 caractères max	F	

Reserve12	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve13	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve14	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve15	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve16	Alphanumérique – 70 caractères max	F	
Reserve17	Alphanumérique – 70 caractères max	F	

8 Flux SAV

SFR applique le protocole SAV dans sa version 3.0.

Ce protocole décrit les échanges inter-opérateurs dans le cas de panne(s) unitaire(s) de client(s) nécessitant une intervention de l'opérateur d'immeuble, ainsi que le processus SAV d'expertise contradictoire en cas de contestation du traitement d'une signalisation.

Le descriptif détaillé du protocole 3.0 est publié et disponible sur le site du groupe Interop'Fibre :

<http://dev.interaction-multimedia.org/interopFibre/les-protocoles-sav>

SFR attire néanmoins l'attention de l'opérateur commercial sur le fait que certaines fonctionnalités propres à la version WS SAV 3.0, seront opérationnels ultérieurement, à une date qui sera précisée par courriel. Ces fonctionnalités sont : l'utilisation du type 3 (déangement collectif), la relance de ticket type 1 (signalisation) ou 3 (déangement collectif) vers un type 2 (expertise), l'utilisation du champ « escalation » par l'OC, l'enrichissement des champs GRTDelay, GRTSignalingRangeDay, GRTSignalingRangeHour, GRTRecoveryRange, deliveryPointPRDM, deliveryPointPM

Cette nouvelle version a été spécialement définie pour une gestion M2M des échanges SAV FTTH.

Les signalisations par email ne sont plus instruites par SFR, à l'exception de la phase d'instanciation⁵ d'un nouvel opérateur.

⁵ durant la période de mise en place opérationnelle des modalités stipulées à la présente annexe, SFR instruira provisoirement les signalisations par email et selon le format du protocole SAV 1.0.

9 Webservice de gestion des travaux planifiés et des dérangements collectifs FTTH (TP/DERCO)

SFR met à disposition un webservice normalisé par le groupe Interop'Fibre pour harmoniser et industrialiser les informations fournies aux opérateurs commerciaux sur les Dérangements Collectifs ou Travaux Programmés.

Les informations publiées par ce Webservice ne concernent que :

- les accès FTTH (du PM à la PTO)
- les TP et DERCO ayant un impact sur le fonctionnement des clients finaux de l'OC.

Les travaux réalisés par SFR sur son réseau seront affichés dans le webservice dès lors qu'il s'agit d'une intervention planifiée, qu'il s'agisse d'une maintenance curative ou proactive :

- Cela concerne tous les cas de maintenance curative, sauf si l'intervention a lieu le jour où l'incident est identifié
- Un OC sera informé dès lors que l'intervention est susceptible d'impacter ses clients, c'est-à-dire qu'il y a un dérangement client potentiel
- Un dérangement collectif, s'il n'est pas résolu dans la journée, déclenchera une planification d'intervention et une remontée de l'information dans le webservice. Et ce, dès lors que l'OC a des clients potentiellement impactés par l'intervention, même si le dérangement collectif identifié ne concerne pas les clients de cet OC
- Les dérangements collectifs seront également affichés dans le webservice lorsqu'il n'y a pas encore d'intervention planifiée ; les dérangements collectifs identifiés par SFR peuvent ne pas être avérés, donc certains dérangements collectifs pourront être clos sans faire l'objet de travaux.

Les informations sont affichées à tous les OC ayant reçu une MAD du PM, qu'ils soient adductés ou non.

SFR applique le protocole Interop'Fibre du webservice TP/DERCO dans sa version 2.12.

Le descriptif détaillé du protocole est publié et disponible sur le site du groupe Interop 'fibre :

<https://www.interop-fibre.fr/les-protocoles-sav>

Ce webservice se substitue aux notifications SFR faites par courriel.

10 NOTIFICATION DE REPROV SAV

SFR utilise le flux défini en interop SAV FTTH « Notification Reprovisionnement SAV FTTH » qui prévoit pour l'Opérateur d'Immeuble, la possibilité de signaler aux opérateurs commerciaux, les modifications concernant les composants d'une liaison livrée.

Suite à un SAV FTTH ou dans le cadre d'un réaménagement de réseau, un opérateur d'immeuble (OI) peut être amené à effectuer un reprovisionnement d'un accès FTTH. Un flux a été défini pour permettre :

- à l'opérateur d'immeuble (OI) d'informer l'opérateur commercial (OC) du reprovisionnement effectué et des nouvelles informations de route optique
- à l'opérateur commercial (OC) d'accuser réception du flux de notification de reprovisionnement ou de le rejeter en précisant le motif de rejet.

Ce flux est à distinguer du flux de notification de reprovisionnement envoyé dans le cadre de la construction de l'accès FTTH, sa particularité étant qu'il peut être envoyé à tout moment lors de la vie du réseau ou du client, et n'est donc pas lié à une commande d'accès. Par ailleurs, il peut être lié à un ticket de signalisation SAV, à TP ou DERCO, un réaménagement, une opération Vie du réseau (Split PM,...), un réalignement SI.

11 WS PLAN DE CHARGE

Dans le cadre du webservice (ou WS) plan de charge, SFR proposera des créneaux d'expertises conformes aux critères définies dans l'annexes 5. L'OC devra réserver un RDV sur ce WS plan de charge puis déclencher un ticket expertise (WS 2.1) ou relancer un ticket signalisation en expertise (WS 3.0), en précisant l'id RDV, le créneau ainsi que les coordonnées du technicien OC (en commentaire pour le WS 2.1, dans les champs « contacts » pour le WS 3.0).

Les RDV pris sur le WS plan de charge développé par SFR dans une 1ere version (lot1), ne sont pas annulables ni modifiables via le WS plan de charge. Si l'OC souhaite annuler ou déplacer le RDV, il effectuera ces demandes sur le ticket en utilisant les fonctionnalités du WS SAV : « PROPOSITION DE RDV » pour déplacer le RDV, « Case cancelation request » pour annuler le RDV. Un RDV pourra être réservé par l'OC via le WS plan de charge si aucun RDV n'est déjà réservé ou si le RDV réservé est dépassé.